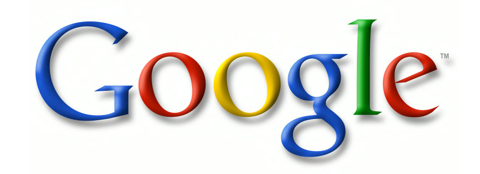
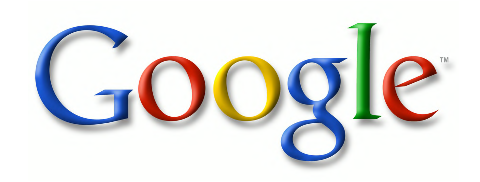





HARVARD

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉ PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

32me FASCICULE

DE L'INFLUENCE

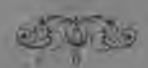
DE

SÉNÈQUE LE PÈRE ET DES RHÉTEURS

SUR

SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

Par E. ROLLAND.



GAND

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE E. VAN GOETHEM

Rue des Foulons, 1 (près de l'Université).

1906.

DE L'INFLUENCE

DE

SÉNÈQUE LE PÈRE ET DES RHÉTEURS

SUR

SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

de l'Université de Gand.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Les travaux des professeurs et chargés de cours, anciens professeurs et anciens chargés de cours sont publiés sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

Tous les autres le sont en vertu d'une décision de la Faculté.

Gand impr. A. Vander Haeghen.

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX
PUBLIÉS PAR
LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

32me FASCICULE

DE L'INFLUENCE
DE
SÉNÈQUE LE PÈRE ET DES RHÉTEURS
SUR
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

Par E. ROLLAND.



GAND
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE E. VAN GOETHEM
Rue des Foulons, 1 (près de l'Université).

1906.

INTRODUCTION.

Nous avons conservé de Sénèque le Père 10 livres de Controverses et un livre de Suasoires sous le titre de : *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores.* Ces 11 livres nous sont parvenus dans un état déplorable : le texte des manuscrits est fort corrompu; les citations grecques surtout, mal comprises par les copistes, y sont défigurées. On y relève aussi de nombreuses lacunes. Sénèque avait fait pour chacun de ses livres une préface où il portait son jugement sur l'un ou l'autre rhéteur qu'il avait entendu, et où il se livrait à l'examen de questions relatives à l'art oratoire; des onze préfaces composées par lui, nous n'en possédons que sept et encore celle du IXe livre n'est-elle plus entière (1). La fin de la dernière controverse — la trente-cinquième — (2) ainsi que le commencement de la première suasoire manquent; cette lacune d'un ou de deux quaternions (3) se trouvait déjà dans l'archétype, car elle se rencontre dans tous nos manuscrits. La dernière controverse du IIe livre s'arrête à peu près au milieu (4). Pour les livres III, IV, V, VI, VIII des controverses, on ne

(1) Cette préface s'arrête aux mots : *Non studio...*

(2) Il s'agit de la dernière controverse et non du dernier des *excerpta* de ce livre. Les derniers mots de cette controverse sont : *Pretio rem...* et la première suasoire commence par les mots : *Desinunt : cuicumque.*

(3) H. J. Müller, *L. Annaei Senecae oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores;* préf., p. VIII. Vienne, 1887.

(4) Les derniers mots sont : *Videri pudicam...*

peut se servir que des *excerpta*, recueils très abrégés que l'un ou l'autre homme d'école rédigea au quatrième ou au cinquième siècle (1). Toutes les controverses ont été résumées de cette façon, mais seuls, les extraits des livres disparus peuvent être ici de quelque utilité. Nous n'avons pas non plus toutes les suasoires; ainsi il est à supposer que Sénèque le Père a tenu la promesse qu'il fait au deuxième livre (2) de reproduire en temps et lieu la suasoire de Latron sur Pythodorus; or, dans ce qui nous reste, celle-ci ne figure pas (3).

D'autre part, si, pour ce qui concerne cette étude, la perte des ouvrages de Sénèque le Philosophe sur la géographie ou les sciences naturelles n'est que peu regrettable, nous avons à déplorer la disparition de ses traités *De officiis* (4), *De matrimonio* (5), *De superstitione* (6), *De immatura morte* (7), d'une partie de ses lettres à Lucilius (8), de toutes ses lettres à Novatus (9), de sa *Philosophie morale* (10), de ses exhortations (11), de ses discours (12) et surtout de ses mémoires *De vita patris* (13).

Dans ces conditions, il n'est plus possible de montrer d'une façon complète l'influence qu'a exercée l'ouvrage de Sénèque

---

(1) Teuffel, *Geschichte der Römischen Literatur*, § 269, n. 7 (5e édition); Leipzig, 1890, et Bornecque, *Les déclamations et les déclamateurs d'après Sénèque le Père;* Lille, 1902, p. 33.

(2) L. II, c. 4, 8.

(3) De plus, dans trois manuscrits, après les sept suasoires, nous trouvons le renseignement suivant : *Primus liber explicit; incipit liber secundus.*

(4) Diomedes, L. I, p. 362.

(5) Saint Jérôme, *Adv. Jovinian.* L. I, c. 30.

(6) Saint Augustin, *De civ. Dei.* L. VI, c. 10.

(7) Lactance, *Institut.* L. III, c. 12, 11.

(8) Aulu-Gelle, *Noct. attic.* L. XII, c. 2.

(9) Priscien, *De ponder.* c. 3.

(10) Sénèque, L. XVIII, ep. 6, 17 et Lactance, *Institut.* L. I, c. 16, 10.

(11) Ibid., L. I, c. 5, 27.

(12) Dion Cassius, L. LXI, c. 3 et Tacite, *Ann.* L. XIII, 3.

(13) Voir le fragment édité par Niebuhr et par Studemund.

le Père sur Sénèque le Philosophe; cependant la partie de leur œuvre qui a survécu suffit amplement pour prouver que cette influence est réelle.

Comment expliquer le fait?

Sénèque le Père connaît les aspirations de ses fils. Il sait que Novatus et Sénèque, pleins d'ambition, se préparent à briller au forum et aspirent aux honneurs (1), tandis que son fils préféré, Méla, manifeste l'intention de choisir un genre de vie plus tranquille et de s'appliquer à l'étude de l'éloquence. Il sait fort bien aussi que le couronnement de l'éducation du jeune Romain de son époque est la rhétorique. Ses trois fils, de leur côté, Novatus, Sénèque et Méla, le pressent de rassembler et de réunir en un recueil tout ce qu'il se rappellera avoir entendu des rhéteurs de son temps (2); il se décide à les satisfaire (3) et à assumer cette tâche, d'après lui, si difficile (4) : il compose 10 livres de Controverses et plusieurs livres de Suasoires à l'usage de ses fils.

Cette œuvre dénote chez son auteur une compétence complète dans tout ce qui concerne la rhétorique et les Rhéteurs; — Sénèque le Père s'est préoccupé toute sa vie de cet art et fréquenta longtemps les écoles des rhéteurs (5); — ses Controverses et Suasoires étaient par conséquent pour les contemporains extrêmement utiles (6) et constituaient à leur profit une mine inépuisable de renseignements exacts et sûrs.

Sénèque le Philosophe s'est beaucoup occupé de l'ouvrage de son père; il l'a lu, relu et s'en est imprégné profondé-

---

(1) Controverses, L. II, préf. 4, éd. Bornecque; Paris, 1902 : *Fratribus tuis* (il s'adresse à Méla) *ambitiosa curae sunt foroque se et honoribus parant...*

(2) Contr., L. I, préf. 1 : *Jubetis... quid de his declamatoribus sentiam, qui in aetatem meam inciderunt, indicare, et si qua memoriae meae nondum elapsa sunt ab illis dicta colligere.*

(3) Contr., L. I, préf. 4 : *Fiat quod vultis.*

(4) Contr., L. I, préf. 1 : *Exigitis rem magis jucundam mihi quam facilem.*

(5) Contr., L. IV, préf. 3 : *Audivi... illum et viridem et postea jam senem.*

(6) L'ouvrage de Sénèque le Père fut utilisé beaucoup, même par d'autres que par ses fils; les *excerpta* qu'on en fit le prouvent assez,

ment l'esprit (1). Mû par le respect filial, poussé par le goût impérieux du temps, il ne pouvait manquer de s'intéresser à ces extraits des Rhéteurs; il devait surtout se laisser profondément impressionner par ce langage où la pensée prend un singulier relief, par ces phrases concises, habilement ciselées, par ces *concetti* qui frappent l'esprit du lecteur et se gravent facilement dans la mémoire (2). Nous rencontrons d'ailleurs dans les Controverses et Suasoires plusieurs témoignages de cet intérêt porté par les fils de Sénèque à l'œuvre de leur vieux père (3), et c'est dans Sénèque le Philosophe qu'on peut se faire une idée du résultat obtenu : les rapprochements qu'on peut faire entre les écrits des deux Sénèque sont très nombreux (4).

---

(1) On sait que Sénèque le Philosophe s'adonnait volontiers à la lecture. Ad Helv. matr. de cons. I, 2: ... *Cum omnia clarissimorum ingeniorum monumenta ad conpescendos moderandosque luctus conposita evolverem,...* L. XII, ep. 2, § 1 : *A lectionibus non recessi...*

(2) L'influence des rhéteurs se constate chez d'autres écrivains que chez Sénèque le Philosophe. Sénèque le Père lui-même constate l'influence du rhéteur Latron sur Ovide : L. II, c. 2, 8 : *Adeo... studiose Latronem audiit, ut multas illius sententias in versus suos transtulerit*, et aussi sur le poète Silon (Suas. II, 19). Pour se convaincre de l'influence de la rhétorique en général, cf. les intéressantes brochures de Morawski. Celui-ci, en étudiant les différentes tournures des rhéteurs et l'influence de ceux-ci sur les écrivains postérieurs, semble avoir subi lui-même cette influence. V. *Rhet. rom. Ampullae*, p. 8 : *Attamen... revertamur... ad propositam nobis materiam* (voir plus loin, p. 14), et p. 18 : *Res humanae ad summum escendunt fastigium* (voir plus loin, p. 35).

(3) L. VII, préf. 1 : *Instatis mihi cotidie de Albucio;* L. IX, préf. 1 : *Ultro Votieni Montani mentionem intulistis;* L. X, préf. 4 : *De T. Labieno interrogatis?*; Suas. IV, 5 : *Et quia soletis mihi molesti esse de Fusco.*

(4) On ne saurait pas toujours discerner avec exactitude s'il s'agit de l'influence directe du recueil de Controverses et Suasoires de Sénèque le Père sur Sénèque le Philosophe, ou s'il s'agit tout simplement d'une influence de milieu, d'éducation, d'école, etc., ou même de ces diverses espèces d'influence réunies. Il n'est pas indispensable d'ailleurs de faire cette distinction, et il nous semble préférable de fournir tous les rapprochements recueillis.

PREMIÈRE PARTIE.

Influence de Sénèque le Père[1].

CHAPITRE I.

POUR LE FOND.

§ 1. — Influence au point de vue du caractère et de la tournure d'esprit.

Nous ne pouvons signaler ici que quelques rapprochements d'importance secondaire. Les deux Sénèque présentent une assez grande ressemblance sous le rapport intellectuel, et il est curieux de constater comment leur attention à tous deux s'est portée du côté de la morale, à laquelle ils attribuent, tout comme les stoïciens, la plus grande importance. Sénèque le Père cite avec dédain les jeux de mots scabreux de certains rhéteurs et il exige de l'orateur qu'il évite toute parole ou toute allusion indécentes; il vaut mieux, même aux dépens de la cause qu'on défend, passer sur certains points que de faire rougir ses auditeurs[2]. D'autre part, Sénèque le philosophe

(1) Le style de Sénèque le Père et celui des Rhéteurs diffèrent complètement; aussi devons-nous nécessairement faire une distinction rigoureuse entre Sénèque le Père et les Rhéteurs. Nous étudierons l'influence de Sénèque et celle des Rhéteurs au double point de vue du fond et de la forme.

(2) L. I, c. 2, 23,

est avant tout moraliste; il tient à se faire passer aux yeux de ses contemporains comme médecin des âmes(1), il veut guérir les hommes de leurs maux, c'est-à-dire de leurs passions et de leurs vices; l'hygiène morale, voilà la science qu'il cherche à fonder; les pensées morales abondent chez lui et il mérite bien l'appellation d'*egregius insectator vitiorum* que lui donne Quintilien. Les deux Sénèque apprécient hautement les bonnes mœurs des peuples et des individus : ils sont persuadés que la décadence littéraire a sa source même dans la décadence des mœurs (2). Sénèque le Père met singulièrement en relief les paroles de Caton l'Ancien : *orator est vir bonus dicendi peritus*, et en fait un oracle des dieux communiqué aux hommes par la bouche de Caton (3). Plus les mœurs baissent, dit-il encore, plus l'éloquence s'atrophie (4). Sénèque le Philosophe expose la même idée (5); sans bonnes mœurs, point de littérature saine et vivante, la façon de parler reproduisant fidèlement la manière de vivre d'un peuple (6). Cette thèse, il la développe longuement avec des exemples à l'appui : ainsi Mécène ne manquait pas d'esprit, mais sa vie dissolue, sa mise efféminée lui ôtaient les qualités requises pour être et paraître bon orateur.

Tel était sur ce point le jugement des Sénèque.

---

(1) L. XV, ep. 3. Rapprochons ici le jugement sympathique des deux Sénèque à l'égard de la morale stoïcienne : L. II, pr. 1 : *Tam sanctis fortibusque praeceptis;* Ad Helv. matr. de cons. XII, 4 : *Stoicorum rigida ac virilis sapientia.*

(2) Ce qui n'est qu'en partie vrai; voir les différentes causes de la décadence de la littérature latine dans Pichon, *Histoire de la littérature latine* (2e édition); Paris, 1898, pp. 436-438.

(3) L. I, pr. 9.

(4) L. I, pr. 7: *Nihil enim tam mortiferum ingeniis quam luxuria est.* Les Sénèque critiquent avec âpreté l'éducation et les penchants efféminés de la jeunesse et, chose curieuse, ils s'attaquent tous deux au goût trop prononcé des jeunes gens pour le chant. L. I, pr. 8; De brev. vit., XII, 4 et L. XIV, ep. 2, 19.

(5) L. XIX, ep. 5.

(6) L. XIX, ep. 5, 2 : *Genus dicendi imitatur publicos mores.*



Dans la pratique, il nous semble qu'en général tous deux ont respecté la morale. Cela n'est pas contesté pour le vieux Sénèque [1]. Il en est autrement du Philosophe. On a porté sur celui-ci les jugements les plus divers. Beaucoup l'ont attaqué pour ses basses flatteries, pour ses complaisances coupables envers Néron, pour ses palinodies; il est vrai que certaines fautes entachent sa vie, mais on doit les attribuer à son caractère peu énergique et aux difficultés extrêmement graves dans lesquelles il fut jeté.

Sous le rapport de la mémoire, il est également permis de rapprocher les Sénèque : le père nous dit lui-même que dans sa jeunesse sa mémoire tenait du prodige, il pouvait réciter jusqu'à deux mille mots dans le même ordre où on les avait prononcés devant lui; il demandait à ses nombreux condisciples de lui dire chacun un vers et, après en avoir ainsi entendu quelques centaines, il les récitait tous en partant du dernier vers pour arriver au premier [2]. Cela ne semble guère admissible, cependant la production de son œuvre nous montre en lui un homme doué d'une puissance de mémoire extraordinaire; c'est à elle, d'après ce qu'il dit, que nous devons tout ce qu'il nous transmet des discours des rhéteurs; à un âge très avancé, il sait encore nous émerveiller en nous faisant assister à un véritable tour de force dans l'art de se ressouvenir [3]. Au sujet de Sénèque le Philosophe, nous n'irons pas jusqu'à affirmer qu'il possédait la mémoire de son père; pourtant la fréquence de ses citations, le grand nombre des faits historiques qu'il rapporte, la facilité avec laquelle ils jaillissent sous sa plume nous font deviner chez lui aussi une mémoire peu commune. D'ailleurs notre travail ne s'explique et ne trouve sa raison d'être que dans le cas

---

(1) Ad Helv. matr. de cons. XVII, 3 : *Patris mei antiquus rigor.*

(2) L. I, pr. 2 et 3.

(3) Nous ne croyons pas cependant que Sénèque le Père ait pu se livrer à un tel effort de mémoire ; il a dû s'aider aussi de notes. Voir Bornecque *Les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père*, pp. 28 et 29.

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

de l'Université de Gand.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Les travaux des professeurs et chargés de cours, anciens professeurs et anciens chargés de cours sont publiés sous la responsabilité personnelle de leurs auteurs.

Tous les autres le sont en vertu d'une décision de la Faculté.

Gand impr. A. Vander Haeghen.

Ghent

UNIVERSITÉ DE GAND

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

32me FASCICULE

DE L'INFLUENCE

DE

SÉNÈQUE LE PÈRE ET DES RHÉTEURS

SUR

SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE

Par E. ROLLAND.



GAND
LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE E. VAN GOETHEM
Rue des Foulons, 1 (près de l'Université).

1906.

Il faut ajouter cependant qu'il ne met pas toujours ses théories en pratique. Rien n'est plus étrange que ce fait : il énonce les meilleurs préceptes et dans ses propres écrits, il ne les suit pas, bien au contraire; il porte en lui les défauts qu'il blâme chez les autres. Comme le dit Martha, la critique la plus délicate du style de Sénèque se trouve dans Sénèque lui-même; il suffit de recueillir ses expressions pour marquer toutes les nuances de ses défauts [1]. Pour ce qui concerne le bon goût, ce n'est donc que dans la critique théorique qu'il imite son père.

Un des traits caractéristiques des deux Sénèque est la merveilleuse habileté avec laquelle ils savent conter. Ils se laissent aller à leur penchant pour l'anecdote avec une facilité et un abandon surprenants. Sénèque le Père s'étonne parfois lui-même de se trouver si loin de son sujet et il s'en explique en disant que c'est son penchant pour l'anecdote qui l'a entraîné [2]. Que de fois ne doit-il pas dire : Revenons à notre sujet! [3] Plusieurs fois, il en vient à s'écarter totalement de la chose traitée et aboutit à des digressions inattendues. Ainsi après avoir cité une *sententia* de Craton, il caractérise l'homme : Craton était de l'école asiatique et faisait la guerre à tous les déclamateurs attiques. La haine qu'il nourrissait contre ceux-ci allait fort loin : un jour César lui présenta un talent attique : " Ajoutes-y ou retranches-en quelque chose, lui dit-il en grec, pour qu'il ne soit pas attique. „ Après avoir signalé quelques traits de ce genre au sujet de Craton, Sénèque dit : " Souvent Craton se livrait à des

---

(1) Martha, *Les moralistes sous l'empire romain.* Paris, Hachette (2e éd.), 1866, p. 93, note 3.

(2) Suas. I, 7 : *Longius me fabellarum dulcedo produxit.* A comparer De Ben. L. I, 10, 1 : *Sed longius nos inpetus evehit provocante materia.*

(3) L. 7, c. 3, 10 : *Sed ut ad controversiam redeam...* L. X, c 5, 22 : *Ne modum excedam excurrendo, ad Parrhasium revertor.* Suas. I, 7 : *Ad propositum revertar* Suas. II, 14 : *Sed ut revertar ad Leonidam et trecentos.* Suas. II, 20 : *Sed ut ad Thermopylas revertar.* Suas. III, 7 : *Ad Fuscum revertar.* Suas. VI, 10 : *Sed ad divisionem Cesti revertamur.* S'il se rappelle

INTRODUCTION.

Nous avons conservé de Sénèque le Père 10 livres de Controverses et un livre de Suasoires sous le titre de : *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores.* Ces 11 livres nous sont parvenus dans un état déplorable : le texte des manuscrits est fort corrompu; les citations grecques surtout, mal comprises par les copistes, y sont défigurées. On y relève aussi de nombreuses lacunes. Sénèque avait fait pour chacun de ses livres une préface où il portait son jugement sur l'un ou l'autre rhéteur qu'il avait entendu, et où il se livrait à l'examen de questions relatives à l'art oratoire; des onze préfaces composées par lui, nous n'en possédons que sept et encore celle du IXe livre n'est-elle plus entière (1). La fin de la dernière controverse — la trente-cinquième — (2) ainsi que le commencement de la première suasoire manquent; cette lacune d'un ou de deux quaternions (3) se trouvait déjà dans l'archétype, car elle se rencontre dans tous nos manuscrits. La dernière controverse du IIe livre s'arrête à peu près au milieu (4). Pour les livres III, IV, V, VI, VIII des controverses, on ne

---

(1) Cette préface s'arrête aux mots : *Non studio...*

(2) Il s'agit de la dernière controverse et non du dernier des *excerpta* de ce livre. Les derniers mots de cette controverse sont : *Pretio rem...* et la première suasoire commence par les mots : *Desinunt : cuicumque.*

(3) H. J. Müller, *L. Annaei Senecae oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores;* préf., p. VIII. Vienne, 1887.

(4) Les derniers mots sont : *Videri pudicam...*

mondains et il s'agissait de ne pas les rebuter par trop de sécheresse; mais qu'on n'aille pas ici jusqu'à nier l'influence de son père : les procédés se ressemblent trop, et ce n'est pas seulement dans les épîtres que Sénèque le Philosophe se laisse aller à ses digressions. Celles d'ordre moral qui interrompent à chaque instant ses exposés scientifiques des Questions Naturelles ne sont pas les moins curieuses : à propos des miroirs [1] ou des poissons [2], digression sur le luxe; à propos de la foudre, digression sur les vœux et les prières [3]; à propos des vents, digression sur la manie des voyages par mer et critique des expéditions militaires lointaines [4]. Nous retrouvons même à la fin de ses digressions la tournure de phrase que Sénèque le Père employait aussi volontiers [5].

L'influence de Sénèque le Père se retrouve aussi dans les jugements que le Philosophe porte sur Publilius Syrus et dans les emprunts qu'il lui fait. Le célèbre auteur de mimes a fourni à Sénèque le Philosophe nombre de sentences morales [6]. Celui-ci témoigne pour Publilius une admiration vive et sincère : il était plus vigoureux, dit-il, que les auteurs tragiques et comiques, quand il renonçait aux bouffonneries du mime et aux expressions crues [7]; et ailleurs le même Sénèque dit : Les poètes ont beaucoup de vers qui ont été dits par des

---

(1) Natur. Quaest. L. I, c. 16, 1-9.

(2) Natur. Quaest. L. III, c. 18, 1-7 avec cette phrase caractéristique : *Permitte mihi quaestione seposita castigare luxuriam.*

(3) Natur. Quaest. L. II, c. 32-51.

(4) Natur. Quaest. L. V, c. 18, 6-16.

(5) De Ben. L. I, c. 14, 1 : *Ad propositum nunc revertamur;* De Ben. L. VI, c. 33, 1 : *Sed ut me ad propositum reducam;* L. I, ep. 9, 8; *Nunc ad propositum revertamur*; Natur. Quaest. L. III, c. 19, 1 : *Sed ut ad propositum revertar;* Ibid. L. V, c. 16, 1 : *Sed ut ad id, de quo agitur, revertar;* De Brev. vit. XIII, 8 : *Sed ut illo revertar, unde decessi*, etc.

(6) Voir G. Meyer, *Publilii Syri mimi sententiae*. Leipzig, 1880. *Collectio Senecae Σ.*

(7) De Tranq. anim., c. 11, 8.

philosophes ou qui mériteraient bien de l'être, il n'est pas nécessaire que j'entende par ces poètes les tragiques ou les auteurs de *togatae*... Combien de vers de Publilius ne sont-ils pas dignes de figurer dans une tragédie (1)! D'où vient qu'un mimographe si peu scrupuleux au point de vue moral ait excité à ce point l'admiration du philosophe moraliste? C'est son père qui en fut cause (2). L'anecdote racontée par Sénèque le Père au sujet de Cassius Sévérus — lequel aimait beaucoup les sentences de Publilius — a dû attirer l'attention du philosophe sur l'auteur de mimes : il a des vers mieux frappés, avait dit Sévérus, que n'importe quel auteur comique et tragique latin ou grec (3). Entre autres vers estimables, il en cite un qui est repris par le philosophe (4). Au surplus, les deux Sénèque donnent aux vers de Publilius la même épithète (5).

Le système éclectique de Sénèque le Philosophe pour l'imitation d'autres auteurs est celui que prône son père : lorsqu'on veut imiter, dit celui-ci, il est nécessaire de choisir

---

(1) L. I, ep. 8, 8.

(2) Quelques rhéteurs de peu de valeur, comme Murrédius (L. VII. c. 2, 14 et L. VII, c. 3, 8), et Festus (L. VII, c. 4, 8) empruntèrent à Publilius Syrus quelques maximes et expressions.

(3) L. VII, c. 3, 8 : *Quae apud eum melius essent dicta quam apud quemquam comicum tragicumque aut Romanum aut Graecum.* On peut en rapprocher les textes de Sénèque le Philosophe. L. I, ep. 8, 8 : *Quam multa Publilii non excalceatis, sed cothurnatis dicenda sunt et* De Tranq. anim. c. 11, 8 : *Publilius, tragicis comicisque vehementior ingeniis.*

(4) L. VII, c. 3, 8, 2me vers et L. XVIII, ep. 5, 9. Il n'y a pas moyen de retrouver chez les Sénèque toutes les sentences tirées de Publilius; bien souvent ils ne disent pas d'où vient le vers emprunté, ailleurs on ne sait découvrir facilement la forme du vers sénaire. Voici les vers qui nous sont parvenus par leur intermédiaire : 3 vers L. VII, c. 3, 8; De Tranq. anim. c. 11, 8; Ad Marc. de cons. c. 9, 5 (le même vers); L. XV, ep. 2, 28 et 43; L. XVIII ep. 5, 9 et 11.

(5) L. VII, c. 3, 8 : *Versus ... Publili disertissimos;* L. I, ep. 8, 8 : *Quantum disertissimorum versuum inter mimos jacet!* (et ces mimes sont ceux de Publilius).

plusieurs modèles et de prendre dans chacun ce qu'il a de bon; ainsi l'on parviendra à exceller à son tour. L'imitation d'un seul orateur, fût-il le meilleur, ne peut conduire au succès ni à la renommée (1). Le philosophe exprime et pratique les mêmes idées; dans ses lectures, il ne néglige pas de prendre des notes, de les réunir ensuite et de les fondre en un écrit. L'abeille va tirer son miel de différentes fleurs, puis le dépose et le distribue dans ses rayons. L'écrivain doit l'imiter; après avoir recherché ses matériaux un peu partout, mais avec intelligence, il n'y a plus qu'à les placer dans leur ordre, tout en y apportant du sien en quantité considérable et en fondant le tout dans son propre moule (2).

Voici maintenant deux jugements des Sénèque en matière littéraire, assez généraux, portant le premier sur l'éloquence, le second sur la langue.

Les deux Sénèque soutiennent qu'il n'y a pas en éloquence de règles bien délimitées. Même dans son expression, l'idée est pour ainsi dire identique :

L. IX, c. 6, 11 : *Eloquentia, cujus regula incerta est.* L. XIX, ep. 5, 13 : *Oratio certam regulam non habet.*

Au sujet de la langue latine, les deux écrivains sont d'accord pour dire qu'en fait de mots elle est pauvre. L'idée se trouve développée chez Sénèque le Philosophe dans toute une lettre, avec de nombreux exemples à l'appui de ce qu'il avance (3). Sénèque le Père exprime cette pensée-là d'une manière trop concise pour qu'on puisse affirmer nettement que ce soit là le point de départ du développement du philosophe (4). La chose devait de plus paraître fort banale du temps des Sénèque : l'infériorité du vocabulaire latin par rapport au vocabulaire grec était reconnue par tous les lettrés.

---

(1) L. I, pr. 6.

(2) L. XII, ep. 2, 3.

(3) L. VI, ep. 6, 1 : *Verborum nobis paupertas, immo egestas sit.*

(4) L. VII, pr. 3 : *Non posses de inopia sermonis latini queri, cum illum audires.*

Passons maintenant à l'examen de certains jugements émis par les Sénèque au sujet de rhéteurs, de prosateurs ou de poètes.

On sera surtout frappé par la similitude des appréciations que l'un et l'autre portent sur Fabianus et l'imitation est trop fidèle pour que le Philosophe n'ait pas travaillé d'après son père. Voici ce que celui-ci dit de Fabianus : il suivit les leçons d'Arellius Fuscus, et, après avoir imité son éloquence, il lui fallut plus tard faire plus d'efforts pour se débarrasser de cette ressemblance qu'il n'en avait fait pour l'acquérir. Il se dépouilla assez facilement du style plutôt exubérant contracté chez Arellius, mais il ne sut jamais éviter l'obscurité, qui le suivit jusque dans la philosophie. Souvent il n'en dit pas assez pour se faire comprendre et son talent oratoire, si grand et si simple, porte des traces de ses anciens défauts. Certaines phrases de Fabianus ont une chute si soudaine qu'elles sont hachées plutôt que concises. Ses *concetti* n'étaient pas fort mordants et toutes les fois que le sujet l'amenait à s'attaquer aux vices du siècle, il savait donner à son attaque de l'élévation plutôt que du feu. Il lui manquait la force oratoire et de la passion dans le combat; son genre d'éloquence était plein d'éclat et paraissait naturel. Cependant il ne travaillait pas ses discours; en parlant, il présentait une physionomie douce et calme en rapport avec son caractère; aucun effort de voix, sans afféterie dans le maintien, et sa parole coulait comme d'elle-même. Son âme tranquille et réglée, ayant toujours refoulé ses véritables passions et banni la colère comme le ressentiment, ne pouvait bien contrefaire les sentiments violents qu'elle avait toujours voulu éviter [1]. La critique du Philosophe ressemble à celle de son père en tous points, peut-on dire, Lucilius avait accusé Fabianus de plusieurs défauts de style relevés dans son livre intitulé : *Artium civilium libri*. Il allait de l'honneur de Sénèque de défendre

---

(1) L. II. pr.

ou d'excuser son ancien maître le plus possible, il a recours à l'appréciation de son père. Quoiqu'ils se mettent à des points de vue différents — Sénèque le Père l'apprécie comme orateur, le Philosophe comme écrivain — ce dernier reproduit presque complètement le jugement du premier; les expressions sont parfois les mêmes de part et d'autre. Nous mettrons en regard les rapprochements dignes d'être remarqués et nous suivrons Sénèque le Père point par point pour indiquer les ressemblances. Le style de Fabianus, dit Sénèque le Philosophe, n'est ni clair, ni transparent (1). Il lui manque la force oratoire, de l'animation et ses concetti ne portent pas de coups imprévus(2). Son style a de l'éclat(3), mais n'est pas travaillé(4). Tout chez Fabianus est calme et formé de manière que tout est en rapport avec son caractère tranquille et réglé (5). Les mots chez lui arrivent en abondance (6) :

(1) L. II, pr. 2 : *Obscuritatem non potuit evadere.*

(2) Ibid. : **Deerat illi oratorium** *robur et ille pugnatorius mucro.*

(3) Ibid. : **Splendor** *orationi aderat.*

(4) Ibid.: *Non elaboratae orationi...*

(5) Ibid. : *Vultus dicentis lenis et pro tranquillitate morum remissus.* Et plus bas : *compositus et pacatus animus.*

(6) Ibid. : *Cum verba velut injussa fluerent.* Ibid. 3 : *Velocissimo ac facillimo cursu omnes res beata circumfluebat oratio.*

L. XVI, ep. 5, 10 : *Oratio ejus non est perspicua.*

Ibid. 8 : **Deest illi oratorius** *vigor stimulique... et subiti ictus sententiarum.*

Ibid. 5 : **Splend***ida verba.*

Ibid. 2 : *Orationem... non esse tractatam, nec diu tortam.*

Ibid. 8 : *Omnia... placida et ad animi tenorem quietum compositumque formata.*

Ibid. 2 : *Oratio ejus larga est et sine perturbatione, non sine cursu tamen veniens,* et ibid. 12 : *Ceterum verbis abundabat.*

On le voit, les deux opinions sont identiques; il faut avouer cependant que le Philosophe parle de Fabianus avec beaucoup plus de développements, mais en rien il ne diffère de ce qu'en dit son père.

Ailleurs les Sénèque blâment dans le rhéteur Hatérius le même défaut : une trop grande rapidité dans l'élocution; ils

comparent tous deux celle-ci à une course. Voici ce que dit Sénèque le Père ([1]) : Seul de tous les Romains que j'ai connus, il transporta dans la langue latine la facilité et la souplesse du génie grec. Il parlait si vite que sa diction en était vicieuse. C'est pourquoi ce ne fut pas sans raison qu'Auguste dit : „ Il faut enrayer notre cher Hatérius „ ; tant il semblait non courir, mais se précipiter... son discours avait toujours une allure pressée (*cursus*). Et dans une controverse, Sénèque nous en fournit un exemple ([2]). Sénèque le Philosophe dit de son côté : Je veux que l'homme sensé se tienne loin de la course effrénée (*cursus*) d'Hatérius. Jamais il n'hésitait, jamais il ne s'arrêtait; il commençait et finissait tout d'une haleine... Aux Grecs, on pourrait pardonner cette licence, mais chez les Latins, il est d'usage de laisser se passer quelque intervalle entre les phrases ([3]). On le voit, les jugements sont très ressemblants.

Les Sénèque ont également retrouvé dans le stoïcien Attale la même particularité dans sa façon de parler :

Suas. II, 12 *Attalus Stoicus..., ex his philosophis, quos vestra aetas vidit, longe...* **subtilissimus.**	Natur. Quaest. L. II. c. 50, 1, *Attalus noster, vir egregius, qui Etruscorum disciplinam Græca* **subtilitate** *miscuerat.*

Il faut ajouter que Sénèque le Philosophe connut ces trois rhéteurs aussi bien que son père; Fabianus et Attale furent même ses maîtres. C'est pourquoi, on ne peut assurer d'une manière absolument péremptoire que ce sont les appréciations du père qui ont dicté celles du Philosophe, mais on ne nous taxera pas d'exagération si nous disons qu'elles ont pu l'influencer.

Les Sénèque sont encore d'accord pour reconnaître

([1]) L. IV, pr. 7.
([2]) L. I, c. 6, 12 : *Cœpit subito quo solebat cursu orationis describere...*
([3]) L. IV, ep. 11, 10-12.

dans l'historien Salluste l'écrivain concis par excellence [1].

Voici enfin un renseignement mi-littéraire, mi-historique que nous trouvons chez les deux Sénèque, mais complété par Sénèque le Philosophe :

L. VII, c. 1, 27 : **Montanus Julius,** *qui comes fuit Tiberii, egregius* **poeta.**	L. XX, ep. 5, 11 : *Recitabat* **Montanus Julius** *carmen, tolerabilis* **poeta** *et amicitia Tiberii notus et frigore.*

§ 3. — Influence au point de vue historique.

Les faits historiques rapportés par les deux Sénèque à la fois sont assez nombreux.

Voici d'abord une erreur historique relevée chez les deux auteurs; il s'ensuit nécessairement que l'erreur de Sénèque le Philosophe provient ici de la lecture des *Suasoriae* de son père. Dans la première *suasoria*, Cestius développe au commencement de la division plusieurs considérations qui pourraient être utiles pour cette suasoire : " c'est Alexandre qu'il faut persuader; il faut, dit Cestius, parler du roi Alexandre avec les plus grands égards de peur qu'il n'arrive le malheur qui frappa le neveu d'Aristote, précepteur d'Alexandre; ayant apostrophé le roi dans un langage trop caustique et mal à propos, il paya cher ses paroles; Alexandre voulait se faire passer pour un dieu, or il avait reçu une blessure; à la vue du sang, le philosophe s'écria qu'il s'étonnait de ce que son sang n'était pas limpide comme celui des immortels [2]. Pour se venger de ce trait, Alexandre transperça le malheureux de sa lance " [3]. Or le neveu d'Aristote est Callisthène, et ce n'est pas lui qui périt dans les circonstances décrites, mais Clitus. L'erreur qui est mise dans la bouche de Cestius, est

---

(1) L. IX, c. 1, 13; L. XIX, ep. 5, 17.

(2) Ces paroles ne sont ni de Clitus, ni de Callisthène. Ce fait n'est donc pas non plus d'accord avec l'histoire. Sénèque le Philosophe attribue ces paroles à Alexandre lui-même, (L. VI, ep. 7, 12).

(3) Suas. I, 5.

de Sénèque lui-même; du moins il est permis de la lui attribuer: il ne l'a pas relevée. Cette inexactitude se retrouve dans Sénèque le Philosophe: il attribue aussi à Alexandre lui-même le meurtre de Callisthène, et chez lui le nom propre est cité (1). La façon même dont Alexandre se venge de Callisthène d'après Sénèque le père — il l'a frappé de sa lance — se retrouve dans le Philosophe pour indiquer comment le roi macédonien savait assouvir sa colère, sans attendre les moments de réflexion, contre ses amis les plus dévoués et ses convives (2).

Au sujet de Timagène, voyons ce que dit Sénèque le Père. Timagène entrait souvent en lutte avec Craton devant César. C'était un homme à la parole piquante, d'allure trop libre, sans doute parce qu'il n'était pas libre depuis longtemps. De captif devenu cuisinier, de cuisinier porteur de litière, il fut assez heureux pour être honoré de l'amitié d'Auguste, mais il se moquait à ce point de cette double fortune que, lorsque le prince lui eut interdit sa maison, il brûla l'histoire qu'il avait faite des exploits d'Auguste comme pour lui interdire à son tour son propre génie... (3). Sénèque le Philosophe reprend dans le livre de son père plusieurs détails au sujet de Timagène. Celui-ci médisait d'Auguste et de sa famille; le prince, après l'avoir souvent invité à modérer sa langue, finit par lui interdire l'accès du palais... Alors Timagène, après avoir relu l'histoire qu'il avait composée, la brûla et jeta au milieu des flammes les livres contenant le récit des exploits d'Auguste.

L. X, c. 5, 22 : *Caesar cum* **ei interdixisset domo, combussit historias** *rerum ab illo gestarum.*	De Ira, L. III, c. 23, 4-7 : *Perseveranti* **domo** *sua* **interdixit... historias** *postea quas scripserat, recitavit et* **conbussit** *et libros acta Caesaris Augusti continentis in ignem posuit.*

(1) Natur. Quaest. L. VI, c. 23, 2-4.

(2) Suas. I, 5 : *Ille se ab hac urbanitate* LANCEA *vindicavit.* De Ira, L. III, c. 23, 1 : *Alexander qui* LANCEAM *in convivas suos torquebat*,

(3) L. X, c. 5, 22.

Les deux Sénèque sont aussi d'accord pour dire qu'Auguste était un prince doux et clément (1).

Tous deux rappellent l'humble naissance d'Agrippa (2).

Un renseignement commun aux deux Sénèque qui ne manque pas d'intérêt, c'est la façon dont ils parlent des goûts personnels de Novatus et de Méla. Ceux-ci étaient les frères de Sénèque le Philosophe. Sénèque le Père ne s'était pas trompé en jugeant de leurs goûts et en pronostiquant leur avenir : Méla ne manifestait aucune intention de suivre, comme ses frères, la carrière des lettres et du barreau : ses goûts le portaient plutôt à la vie modeste et retirée du foyer domestique (3). Le Philosophe dans sa Consolation à sa mère Helvia montre que les prévisons paternelles se sont réalisées, que Méla dédaigne les honneurs en sage et cherche à vivre dans la tranquillité et le repos (4). Au sujet de Novatus, plus connu sous le nom de Gallion, les avis sont également conformes. Sénèque le Père le trouve ambitieux, voulant arriver, tout comme le jeune Sénèque, aux honneurs et à la gloire. Et de fait, loin de suivre l'exemple de Méla, il se jeta de bonne heure dans le tourbillon des affaires afin de s'y créer par son éloquence un nom et une fortune à la hauteur de son ambition (5).

§ 4. — **Quelques autres rapprochements.**

a) D'abord une remarque d'ordre psychologique que Sénèque le Philosophe aura sans doute empruntée à son père. Nous l'avons vu, celui-ci était doué dans sa jeunesse d'une mémoire extraordinaire. Mais le nombre des années et aussi le manque

---

(1) L. II, c. 4, 13; L. IV, pr. 5; De Ira, L. III, c. 23, 7; De Ben. L. III, c. 17, 3-4.

(2) L. II, c. 4, 12-13; De Ben. L. III, c. 32, 4.

(3) L. II, pr. 3-5.

(4) Il semble cependant que plus tard Méla se départit de cette ligne de conduite.

(5) L. II, pr. 3-5; Cons. ad Helv. matr. c. 18, 2-3.

d'exercice, dit-il, ont émoussé l'acuité de cette mémoire prodigieuse, la faculté dont il s'agit étant la plus délicate et la plus fragile de toutes les facultés de l'âme. Le Philosophe exprime la même opinion : la mémoire, dit-il, est fragile et ne peut embrasser les affaires multiples qui occupent les hommes :

L. I, pr. 2-3 : **Memoria** *est res ex omnibus animi partibus maxime delicata et* **fragilis,** *in quam primam senectus incurrit.*	De Ben. L. VII, c. 28, 2 : *Inprimis* **fragile** *est* **memoria** *et rerum turbae non sufficit.*

b) Une seconde remarque commune aux deux écrivains est la suivante : Le repos rend de la vigueur à l'esprit et lui donne de l'élan :

L. I, pr. 15 : *Omnibus quidem prodest* **subinde animum** *relaxare; excitatur enim* **otio** *vigor.*	De Tranq. an. c. 17, 5 : *Danda est* **animis** *remissio : meliores acrioresque requieti surgent;* id. 8 : *Indulgendum est* **animo** *dandumque* **subinde** *otium;* L. II, ep. 3, 6 : *Dandum est aliquod intervallum* **animo.**

c) Il suffira de citer une troisième observation qui se rattache assez bien à la précédente, par sa banalité surtout :

L. X, pr. 1 : *Leviter tacta delectant, contrectata et propius* **admota fastidio** *sunt.* (L'idée est appliquée à l'éloquence).	De Tranq. an. c. 17, 2 : *Sunt enim qui* **fastidiant,** *quidquid propius adierunt. Sed nec virtuti periculum est, ne* **admota** *oculis revilescat.* (Ici l'idée est généralisée).

d) Encore deux idées à rapprocher :

L. II, c. 1, 24 : *Quae malam faciem habent saepius* **pudicae** *sunt.* L. IX, c. 2, 23 : *Hoc erat non patientiam suam, sed eloquentiam vendere.*	De Ben. L. III, c. 16, 3 : *Argumentum est deformitatis* **pudicitia.** Herc. fur. 172-174 : *Hic clamosi rabiosa fori jurgia vendens improbus iras et verba locat.*

CHAPITRE II.

POUR LA FORME.

Sénèque le Père nous offre dans ses préfaces et partout où il parle en son nom un style sans prétention. Sa langue est claire, nette et précise. Elle n'a pas l'allure pédantesque des rhéteurs; c'est le langage de la causerie, mais pur et sans trivialité. Sénèque parle à ses fils, il leur parle simplement, familièrement, en père; il leur raconte des historiettes pour les attirer et pour leur plaire; il les met en garde fort succinctement contre certains défauts des rhéteurs; s'il admire ou critique les *sententiae*, c'est avec beaucoup de laisser aller. Le style de Sénèque le Philosophe semble différer complètement de celui de son père par suite des nombreux éléments de rhétorique qui s'y trouvent. En réalité Sénèque fait grand usage du vocabulaire familier; parfois lui aussi a un langage simple, exempt de raideur et de prétention, surtout lorsqu'il raconte. Il affecte même de dédaigner la forme (1), et de fait il se soucie peu de l'harmonie et de la régularité; souvent même ses écrits trahissent la négligence de l'improvisation; ses mots, il les prend de toutes parts sans regarder d'où ils viennent (2). Ces particularités se rencontrent surtout dans ses lettres à Lucilius.

Passons à l'examen d'un cas plus particulier, mais des plus curieux :

Les Sénèque renversent l'ordre logique des termes dans les comparaisons d'égalité. Des exemples de cette espèce d'anomalie se rencontrent aussi chez Lucain. Le fait est surprenant. Cela tient-il à une affectation de style ou à une tournure d'esprit telle que les Sénèque ne s'apercevaient pas eux-mêmes

---

(1) L. IV, ep. 11; L. XVI, ep. 5, 4; L. XIX, ep. 6.

(2) A noter le terme vulgaire *scordalus* qui se trouve dans les deux Sénèque : Suas. VII, 14; L. VI, ep. 4, 2; L. XII, ep. 1, 12.

de l'erreur qu'ils commettaient? la seconde hypothèse est peut-être plus admissible que la première. Au premier membre de la comparaison, ils placent ce qui avait frappé plus spécialement leur esprit et le second terme renferme ce qui devait venir en premier lieu. Sénèque le Père parle du rhéteur Glycon : " de tous les rhéteurs grecs, ce fut lui qui réussit le mieux dans la *suasoria* en question; mais il a dit beaucoup de choses avec non moins de grandeur que de mauvais goût " (Suas. I. 16 : *Sed non minus multa magnifice dixit quam corrupte*). C'est précisément la disposition contraire qu'on attend ; Sénèque aurait dû dire : *Sed non minus multa corrupte dixit quam magnifice.* M. Émile Thomas, dans son étude : *Schedae criticae novae in Senecam rhetorem*, avait été frappé de la construction bizarre de cette phrase et il avait cru devoir transposer les termes, comme M. Bornecque le fait encore dans une édition toute récente. Cependant dans Sénèque le Père lui-même il y a encore un autre exemple : Scaurus Mamercus n'était pas partisan de Montanus parce que celui-ci délayait trop sa pensée et se répétait sans cesse, Scaurus disait alors une vérité incontestable : " ce n'est pas une moins grande qualité de savoir développer son sujet que de savoir s'arrêter (1). " Dans Sénèque le Philosophe — et aussi dans Lucain —, il y a une foule d'exemples en ce genre (2). C'est pourquoi nous saisissons ici l'occasion de redire avec Bentley que la famille des Sénèque a une façon de parler qui lui est spéciale (3).

Finissons ce chapitre par quelques rapprochements de forme :

a) Sénèque le Philosophe cherche assez souvent à donner de l'autorité à une idée qu'il défend au moyen d'un proverbe ou

---

(1) L. IX, c. 5, 17 : *Non minus magnam virtutem esse scire dicere quam scire desinere.*

(2) Voir Gertz, *Studia critica in Senecae dialogos;* Copenhague, 1874, p. 62-63 et éd. du : *De Beneficiis et de Clementia;* Berlin, Weidmann, 1876, p. 276-277.

(3) Bentley *ad Lucanum* I, 372 : " Loquendi modus Senecarum domui paene peculiaris ".

d'une *sententia* recueillie ailleurs. Il en emprunte à Épicure [1] comme aux Stoïciens et aux Rhéteurs. Pour introduire certaines *sententiae* qui lui plaisent particulièrement, il les présente, ainsi que son père l'a fait, comme étant les paroles d'un oracle :

L. I, pr. 9 : *Erratis... nisi illam vocem non M. Catonis, sed* **oraculi** *creditis.*	Ad Pol. de cons. c. 14, 2 : *Verba velut ab* **oraculo** *missa...* L. XV, ep. 2, 28 : *Qualia sont illa aut reddita* **oraculo** *aut similia*; L. XVIII, ep. 5, 26 : *Et tamquam missum* **oraculo** *placeat.*

b) La divinité, disent encore les Sénèque, sait se choisir parmi les hommes des porte-voix et des représentants dignes d'elle :

L. 1, pr. 9 : *Et quem tandem* **antistitem** *sanctiorem sibi invenire divinitas potuit quam M. Catonem.*	De Vit. beat. c. 26, 7... : *Ut deos, et professores ejus ut* **antistites**.

c) Deux expressions : 1° L. X, pr. 4, CENSORIUM SUPERCILIUM; L. XX, ep. 6, 11, SUPERCILIOSOS... CENSORES [2]. 2° L. IV, pr. 2, TRIUMPHALIS SENEX (dit à propos de Pollion); De Prov. III, 6, TRIUMPHALIS SENEX (à propos de Fabricius).

---

[1] Voir les 3 premiers livres de lettres; aussi L. XV, ep. 2, 27 et 28, etc.

[2] Cependant VALÈRE-MAXIME a aussi l'expression (L. II, c. 9) : *Censorio supercilio.*

DEUXIÈME PARTIE.

Influence des Rhéteurs.

CHAPITRE I.

POUR LE FOND.

§ 1. — **Les sujets des controverses et des suasoires.**

Les rhéteurs se servaient continuellement des mêmes thèmes que leurs devanciers, l'originalité ne consistait que dans les développements et la forme, et il faut bien admettre que Sénèque le Philosophe n'a pas trouvé dans le recueil de son père d'autres sujets que ceux qu'il connaissait déjà. La source des réminiscences de Sénèque est donc double, mais il nous sera bien permis de signaler ici les différents rapprochements que l'on peut faire entre les rhéteurs cités par Sénèque le Père, et Sénèque le Philosophe. Dans deux suasoires, le sujet est tiré de l'histoire d'Alexandre : dans la première, Alexandre est censé délibérer s'il lancera ses navires sur l'Océan; dans la quatrième, le roi macédonien délibère s'il entrera dans Babylone, malgré la réponse d'un augure qui y voit un danger. Nous avons dans les ouvrages de Sénèque au moins 15 passages où il y a des réminiscences de ces deux suasoires, surtout de la première. La deuxième suasoire a comme sujet : Les trois cents Lacédémoniens envoyés contre Xerxès délibèrent s'ils ne fuiront pas; un

long passage de Sénèque le Philosophe (De Ben. L. VI, c. 31, 1-11) semble avoir été inspiré par ce sujet, et en un autre endroit (L. XI, ep. 3, 20-21) Sénèque se moque de la *sententia* qu'Arellius Fuscus a mise dans la bouche de celui qui harangue les trois cents Spartiates (Suas. II, 2) : *Erratis, si metuendam creditis mortem.* Comparons encore la troisième suasoire où Agamemnon délibère s'il immolera Iphigénie à un développement de l'*Agamemnon* (158-177) de Sénèque le Philosophe contenant les accusations dont Clytemnestre accable son royal époux. Enfin la sixième (Cicéron délibère s'il doit demander la vie à Antoine) nous fournit l'occasion de faire plusieurs rapprochements et entre autres celui-ci :

Suas. 6, 6 : **Vidimus** *furentia toto orbe* **civilia** *arma...*	Ad Marc. de cons. c. 20, 5 : *Non* **vidisset** *strictos in* **civilia** *capita mucrones.*

Les sujets toujours plus ou moins historiques des suasoires expliquent le grand nombre des réminiscences chez le Philosophe. Quant aux controverses, qui reposaient presque toujours sur une fiction juridique, nous rencontrons relativement peu de cas précis où Sénèque aurait été influencé par leur lecture. Dans un passage qui n'est pas pour nous sans intérêt, Sénèque dit incidemment d'une idée qu'elle forme le sujet de controverses dans les écoles : *lex, quae in scholis exercetur* (De Ben. L. III, c. 6, 1); il s'agit de l'*ingrati actio* (accusation d'ingratitude) dont il est plus d'une fois question dans les controverses [1]. Il est presque certain que c'est la lecture de celles-ci qui a amené Sénèque à nous donner ce détail : du moins, on serait tenté de le croire : dans ce chapitre, Sénèque passe en revue pour ainsi dire tous les thèmes favoris des

---

[1] L. IX, c. 1, en-tête. Citons ici l'expression employée par Sénèque De Ben. L. VII, c. 7, 1 : *Cum omnes de saxo dejecturus est*, au lieu de dire tout simplement : lorsqu'il veut les faire trouver tous coupables ; il semble que ce soit là une trace de la lecture de certaines controverses portant à l'en-tête le texte de loi : *Incesta de saxo... Incesta saxo dejicitur*, par ex. L. I, c. 3.

rhéteurs, sans toutefois y faire allusion ouvertement : *Homicidii, veneficii, parricidii, violatarum religionum* (De Ben. L. III, c. 6, 2).

Que de fois n'est-il pas question dans les controverses de parricides, de sacrilèges, d'adultères? d'adultères surtout, soit qu'ils constituent le point en litige (L. II, c. 7), soit qu'ils donnent lieu à des considérations d'un autre ordre. Que de fois aussi Sénèque parle des sacrilèges et des parricides, — il rappelle en deux endroits la punition dont on frappe ce genre de criminels [1], — des adultères, mentionnés en dix passages au moins [2]? Il nous fait même connaître leur fréquence par la phrase caractéristique (De Ben. L. I, c. 9, 4) : *Decentissimum sponsaliorum genus est adulterium.* Sénèque critique encore les hommes qui s'efféminent au point de porter des habits de femme [3]. Une controverse entière roulait sur ce sujet [4].

Pour ce qui concerne les personnages [5] jouant un rôle dans les thèmes des rhéteurs, nous comptons sept controverses où interviennent des marâtres nourrissant presque toujours les sentiments les moins bienveillants à l'égard de leur beau-fils; comparons, cela suffira, unephrase des rhéteurs avec deux phrases de Sénèque le Philosophe.

Exc. L. IV, c. 6, 1 : *Quid alterum novercalibus oculis intueris?*	Œd. 418 : *Qualis iratam metuens novercam*; Phaedr. 558 : *Taceo novercam : mitior nil est feris.*

Dans sept controverses, figurent des tyrans et des tyrannicides; 19 passages de Sénèque le Philosophe parlent de

---

(1) De Ira. L. I, c. 16, 5; De Clem. L. I, c. 23, 1.

(2) De Ben. L. I, c. 9, 3-4; L. I, c. 10, 2; L. III, c. 16, 2-4; L. III, c. 28, 4; L. VI, c. 32, 1; L. VII, c. 9, 5; L. XV, ep. 2, 26; L. III, ep. 8, 5; L. XIII, ep. 2, 23; L. XVI, ep. 2.

(3) L. XX, ep. 5, 7.

(4) Exc. L. V. c. 6.

(5) Un passage de Sénèque nous les énumère : De Ben. L. I, c. 10, 4 : *Erunt homicidae, tyranni, fures, adulteri, raptores, sacrilegi, proditores.*

tyrans et parfois de tyrannicides. Enfin dans cinq controverses et dans sept passages de Sénèque, il est question de pirates.

§ 2. — **Les lieux communs**.

L'éducation philosophique de Sénèque fut faite par les philosophes stoïciens, mais aussi par les rhéteurs. Est-ce à dire pour cela que les rhéteurs fussent tous recommandables sous le rapport moral? bien loin de là! dans nombre de controverses, il y a des idées répréhensibles, d'autres absolument condamnables, des allusions et des jeux de mots obscènes. La seconde controverse du premier livre en est remplie. A son tour, Pline le Jeune, qui était, il est vrai, d'une époque postérieure, nous fait supposer que la plupart des rhéteurs ne brillaient pas par leur moralité (1). Comment donc ont-ils pu influencer Sénèque le Philosophe? C'est que les rhéteurs invoquent souvent à leur aide la morale; ils comprenaient que par là ils ajoutaient du prestige à leurs déclamations. On le sait, à l'époque des Sénèque, la religion avait été en partie détrônée par la philosophie; tout concourait pour apporter à celle-ci une autorité sans égale : la politique n'absorbait plus toute l'attention des citoyens, les temps s'annonçaient sous un jour lugubre et sombre, on n'était pas sûr de l'avenir, pas même du lendemain. Celui qui savait lancer un éloquent appel à la morale, — et c'est toujours de la morale stoïcienne qu'il s'agit, — critiquer amèrement les vices du temps, prôner l'austérité, était sûr d'être écouté. Il y a dans Sénèque une expression qui nous porterait à croire que même chez les Romains peu respectueux de la morale on pouvait avoir du succès en critiquant leurs vices. Souvent, quoiqu'ils ne cherchent pas à se débarrasser de ceux-ci, ils ont conscience de

---

(1) L. III, ep. 3 : *Circumspiciendus rhetor Latinus, cujus scholae severitas, pudor, imprimis castitas constet.*

leur état et les haïssent [1]. De plus, si les mœurs sont détestables, les esprits peuvent parfois s'ouvrir à des sentiments élevés, nobles même. Le rhéteur, de son côté, aimait à appeler à son aide les grands principes de la morale, car alors il pouvait facilement s'élever à la haute éloquence, il lui était permis plus qu'en toute autre occasion de prendre un ton sentencieux, de se donner un air imposant, d'enfler la voix. Fabianus, qui, d'ordinaire, parlait avec une certaine froideur, s'animait toutes les fois que le sujet se prêtait à la critique des vices du siècle [2]. Les autres rhéteurs ne négligèrent pas cette occasion de briller et de se faire valoir. Aussi laissent-ils presque complètement de côté les lieux communs du genre juridique tant prônés par Cicéron, pour se servir des lieux communs de morale. Latron, le plus célèbre d'entre eux, s'était approprié tout un magasin de lieux communs qui, nous dit Sénèque le Père, n'appartenaient pas en propre au sujet traité, mais qu'on pouvait intercaler un peu partout avec suffisamment d'à propos : tels étaient les développements sur la fortune, la cruauté, les mœurs du siècle, les richesses [3]; et, de fait, ce genre de lieux communs se rencontre fréquemment.

L'instabilité de la fortune, de la prospérité, voilà une idée énoncée, un sujet développé sous toutes ses formes par les rhéteurs et par Sénèque. Mettons en regard les textes que nous avons pu réunir.

---

(1) L. XIX, ep. 3, 4 : *Hommes* **vitia sua et amant** *simul et oderunt;* cette phrase doit être comparée à celle de Sénèque le père où il s'agit de défauts littéraires, L. IX, c. 6, 11 : *Ut* **vitia** *quidam* **sua** *et intellegant* **et ament.**

(2) L. II, pr. 2.

(3) L. I, pr. 23 : *Has translaticias quas proprie sententias dicimus, quae nihil habent cum ipsa controversia implicitum, sed satis apte et alio transferuntur, tamquam quae de fortuna, de crudelitate, de saeculo, de divitiis dicuntur.*

Porcius Latron L. I, c. 1, 3 : *Omnis* **instabilis** *et* **incerta** *felicitas est.*

P. Asprenas L. I, c. 1, 5 : *Muta bilis est* **casus**... *Ne circa plura* **instabilis fortunae** *exempla te mittam.*

Fuscus L. I, c. 1, 16 : *Movit humanorum casuum tam manifesto approbata exemplo* **varietas.**

Dioclès de Caryste L. I, c. 8, 16 : *Cum de* **fortunae varietate** *locum diceret.*

Fabianus Suas. I, 9 : *Dixit deinde locum de* **varietate fortunae.**

Porcius Latron L. II, c. 1, 1 : *Fragilis et caduca* **felicitas** *est.*

Fuscus L. II, c. 1, 4 : *Mille* **corruentium** *inter divitias suas exempla referebas.*

Id., 8 : *Sescenta praetereo alia* **corruentium** *inter divitias suas exempla.*

Blandus L. I, c. 1, 17 : *O graves, Fortuna,* **vices** *tuas!*

Portius Latron L. II, c. 1, 1 : *Aurum et argentum, ludibria fortunae.*

Exc. L. V, c. 1, 1 : **Ludit** *suis fortuna* **muneribus.**

Nat. Quaest. L. III, pr. 7-9 : *Nihil* **stabile** *ab illa (fortuna) datum fuisse, ejus omnia aura fluere mobilius?*

De brev. vit. c. 17, 4 : *Omne enim, quod fortuito obvenit,* **instabile** *est.*

Ad Marc. de cons. c. 10, 1 : *Ceteraque ex incerta et mobili sorte pendentia...*

Nat. Quaest. L. V, c. 18, 6 : **Incertam fortunam** *experimur.*

Ad Polyb. de cons. c. 9, 5 : *Lubrica et* **incerta** *[bona] sunt.*

Nat. Quaest. L. III, pr. 9 : *Ista...* **varietas** [fortunae].

Troad. 262-263 : *Variosque* **casus** *tremere metuentem deos nimium faventes.*

L. IV, ep. 7, 1 : *Res est inquieta* **felicitas.**

L. XX, ep. 4, 4 : *Leve esse vanumque hoc, quod* **felicitas** *dicitur.*

Ad Marc. de cons. c. 9, 2 : *Tot divitum subita paupertas in oculos incidit et nobis numquam in mentem venit nostras quoque opes aeque in lubrico positas : necesse est itaque magis* **corruamus.**

Nat. Quaest. L. III, pr. 7 : *Alternae sunt* **vices** *rerum.*

L. IX, ep. 3, 7 : **Ludos** *facere fortunam.*

Ad. Pol. de cons. c. 16, 2 : *Fortuna inpotens, quales ex humanis malis tibi ipsa* **ludos** *facis!*

Id. c. 9, 4 : *Non levitas fortunae cito* **munera** *sua transferentis inquietabit.*

Ad Marc. de cons. c. 10, 6 : *Et poenis et* **muneribus** *errabit (fortuna).*

Phaed. vv. 978-980 : *Res humanas ordine nullo Fortuna regit sparsitque manu* **munera** *caeca, pejora fovens.*

Un fait qui prouve bien l'instabilité du sort, c'est que ceux qui en sont les plus favorisés, peuvent tomber, et leur chute, disent les rhéteurs et Sénèque, est d'autant plus terrible qu'ils étaient plus haut placés (¹). D'un autre côté, tout ce qui est parvenu au sommet de la gloire ou de la puissance ne peut plus prospérer, il y a une limite qu'on ne peut dépasser :

Albucius Silus Suas. I, 3 : **Quidquid** *ad* **summum pervenit, incremento non** *relinquit* **locum.**	Ad Marc. de cons. c. 23, 3 : **Quicquid ad summum pervenit,** *ad exitum prope est.* De Const. sap. c. 5, 4 : *In* **summum** *perducta* **incrementi non** *habet* **locum.** Même idée L. VII, ep. 4, 8. Ag. vv. 101-102 : **Quidquid** *in altum Fortuna tulit, ruitura levat.*

L'expression **ad summum perducta** se rencontre dans Sénèque le Père lui-même : L. I, pr. 7.

Mettons encore en regard deux bouts de phrases revêtant la même forme et où il s'agit encore de la fortune :

Exc. L. VIII, c. 4 : **Fortuna vincit.** Cestius Pius Suas. VI, 4 : **Ad injurias fortunae.**	De const. sap. c. 15, 4 : **Vincit... fortuna.** De const. sap. c. 8, 3 : **Fortunae injurias**; id. De Tranq. an. c. 8, 9 et L. II, ep. 6, 6.

Les lieux communs sur la cruauté ne sont pas rares dans certaines controverses, surtout dans la cinquième du deuxième livre (La femme que le tyran a mise à la question à cause de son mari), dans la deuxième du neuvième livre (Flaminius ordonnant l'exécution d'un condamné au milieu d'un festin) et dans la quatrième du dixième livre (Les mendiants estropiés). Sénèque développe aussi des lieux communs de ce

(¹) Suas. II, 3; De Tranq. an. c. 10, 6, Ag. vv. 57-59. Les degrés les plus élevés de la fortune sont exprimés par **magna fastigia** de part et d'autre, Suas. II, 3 et De Ben. L. VI, c. 30, 3.

genre dans le *De Beneficiis* et surtout dans son traité *De Clementia.*

Les lieux communs où les rhéteurs cités par Sénèque le Père s'en prennent à la corruption du siècle (*convicium saeculi*) se rencontrent en maint et maint endroit; les rhéteurs se répandent en invectives contre les mœurs contemporaines et parfois y cherchent un argument pour expliquer certains méfaits commis par ceux qu'ils défendent fictivement ([1]). Tout cela dut impressionner le philosophe, qui à son tour s'élève avec force contre la dépravation du siècle. Parfois il cherche à jeter une note optimiste au milieu de ses plaintes ([2]), mais le plus souvent il ne cache pas son indignation et dénonce ouvertement la débauche, la plaie du siècle.

Silo Pompeius L. I, c. 2, 20 : *Potest aliquam corrumpere prolapsi in vitia* **saeculi** *prava consuetudo.* Latron L. II, c. 7, 1 : *Quamquam eo prolapsi jam mores civitatis sunt, ut nemo... nimium credulus possit videri.*

Arellius Fuscus L. I, c. 7, 5 : *Hoc prorsus fabulosum repleto sceleribus* **novis** *saeculo deerat.*
Papirius Fabianus L. II, c. 5, 7 : *At, ut saeculi mos est, in deterius luxu fluente muliebris ambitio certamine mutuo usque in publica damna privatis* **insanit** (ici c'est plutôt le luxe des femmes qui est attaqué).

De Brev. vit. c. 12, 8 : *Plura mehercules praetereunt [mimi] quam fingunt et tanta incredibilium vitiorum copia ingenioso in hoc unum* **seculo** *processit, ut jam mimorum arguere possimus neglegentiam.*

Nat. Quaest. L. VII, c. 31, 1 : *Adhuc in processu vitia sunt : invenit luxuria aliquid* **novi,** *in quod* **insaniat.** *Invenit inpudicitia* **novam** *contumeliam sibi.*

Ad Helv. matr. de cons. c. 16, 3 : *Maximum seculi malum, inpudicitia.*
Ad Marc. de cons. c. 1, 2. *Illo seculo, quo magna pietas erat nihil inpie facere.*

([1]) Labiénus L. X, c. 4, 18 : *Hoc genere insectatus saeculi vitia, egregia figura inquinatum et infamem reum majorum criminum impunitate defendit.*

([2]) L. XVI, ep. 2, 1.

Les matrones elles-mêmes ne sont pas épargnées ([1]), les rhéteurs et Sénèque critiquent amèrement leurs costumes indécents :

Porcius Latron L. II, c. 7, 4 : *Prodite, matronae, fronte in omne lenocinium composita, paulo obscurius quam posita veste* **nudae**.

Exc. L. II, c. 7, 10 : *Infelices ancillarum greges laborant, ut adultera tenui veste perspicua sit et nihil in corpore uxoris suae plus* **maritus quam** *quilibet alienus peregrinusque cognoverit.*

Papirius Fabianus L. II, c. 5, 7 : *Vestemque nihil in matrona tecturam.*

De Ben. L. VII, c. 9, 5 : *Video sericas vestes, si vestes vocandae sunt, in quibus nihil est, quo defendi aut corpus aut denique pudor possit, quibus sumptis parum liquido* **nudam** *se non esse jurabit. Hae ingenti summa ab ignotis etiam ad commercium gentibus accersuntur, ut matronae nostrae ne adulteris quidem plus sui in cubiculo quam in publico ostendant.*

De Rem. XVI, 6 : *Non quam [uxorem] patente sella circumlatam per urbem populus ab omni parte aeque* **quam maritus** *inspexerit.*

Ad Helv. matr. de cons. c. 16, 4 : *Numquam tibi placuit vestis, quae nihil amplius nudaret, cum poneretur.*

L. XIV, ep. 2, 20 : *Quid, si contigisset illi addere has nostri temporis telas, quibus vestis nihil celatura conficitur, in qua non dico nullum corpori auxilium, sed nullum pudori est ?* ([2])

Voici une idée concernant la débauche et que l'on peut comparer au point de vue de l'expression.

Labiénus L. X, c. 4, 17. *Principes viri...* **castratorum greges** *habent.* Exc. L. II, c. 7, 10 : (*Ancillarum* **greges**).

De Ira L. I, c. 21, 3 : *Puerorum* **greges castrat**.

Pour servir de commentaire à ce texte, Fg. 34 : *In regiae libidinis voluptatem castrati sunt quidam.*

([1]) Silo Pompeius L. I, c. 2, 20 : *Etiam matronarum multum in libidine magisterium.*

([2]) Un rhéteur met ces mœurs en contraste avec la réserve des vieux Romains. Exc. L. V, c. 6 : *Apud patres nostros, qui forensia stipendia auspicabantur, nefas putabatur brachium toga exserere. Quam longe ab his moribus aberant qui tam verecunde etiam virtute utebantur ?*

Quant aux parfums, leur usage excessif est considéré par les rhéteurs et par Sénèque le Philosophe comme le propre des efféminés, des débauchés :

Arellius Fuscus L. II, c. 1, 6 : **Madentem unguentis**, *extremis convulneratum libidinibus.*

Arellius Fuscus L. II, c. 6, 2 : *Omnia a te vitia : quod* **unguento** *coma* **madet**, *tuum est.*

Cestius L. II, c. 6, 7 : *Desii, cum viderem* **unguento** *canos* **madentes** *et comissatorem senem.*

Junius Gallion L. II, c. 6, 4 : *Delibutus* **unguentis.**

Exc. L. IV, c. 7, 1 : *Perfusus* **unguento.**

De vit. beat. c. 7, 3 : **Unguento madentem...**

De Ben. L. VII, c. 25, 1 : *Aristippus aliquando delectatus unguento : male, inquit, istis effeminatis eveniat, qui rem tam bellam infamaverunt.*

L. XX, ep. 5, 3 : *Licet in vino unguentoque tenebras suas exigant.*

L. XIII, ep. 1, 13 : *Parum est sumere unguentum, nisi bis die terque renovatur, ne evanescat in corpore.*

On peut encore reconnaître le débauché à un geste caractéristique :

Vers de Calvus à propos de Pompée. L. VII, c. 4, 7 :

Digito caput *uno scalpit.*

Porcius Latron L. X, c. 1, 8 : « *Uno, ut ait,* **digito caput** *scalpentem* ».

A propos du débauché en général. L. V, ep. 12, 12 : *Inpudicum et incessus ostendit et manus mota et unum interdum responsum et relatus ad* **caput digitus** *et flexus oculorum* (1)

Passons à la quatrième espèce de lieux communs dont nous parle Sénèque le Père, ceux qui concernent les richesses; ce ne sont pas les moins importants, car Sénèque le Philosophe s'attaqua souvent aussi au luxe des riches : il dénonça les abus auxquels menait la possession de grandes richesses, d'hôtels somptueux, de parcs, etc.; or comment accorder avec ces énergiques diatribes les richesses immenses que lui-même

(1) Deux phrases de Sénèque le Philosophe pourraient servir de commentaire à un texte de son père sur la mode de s'onduler les cheveux suivie au début de l'empire par les jeunes Romains :

L. I, pr. 8 : *Capillum frangere... nostrorum adulescentium specimen est.*

De Brev. vit. c. 12, 3 : *Aut* [*coma*] *deficiens hinc atque illinc in frontem conpellitur?.... nisi omnia in anulos suos reciderunt?*

possédait? On sent dans Sénèque de la déclamation — ses actes n'étant pas d'accord avec ce qu'il écrit — et l'on se doute bien que la source où il a puisé, ce sont les rhéteurs. Ceux-ci s'élèvent fréquemment — surtout le rhéteur-stoïcien Fabianus — contre le luxe effréné et contre les riches. Ce genre de lieux communs leur sert d'argument pour appuyer la cause qu'ils défendent; ils trouvent là un moyen puissant d'aggraver la culpabilité de l'accusé fictif. Sénèque de son côté, comme nous l'avons dit, s'en prend également au luxe, à la mollesse qu'il engendre, à la décadence morale qu'il amène. Ce ne sont là que des déclamations convenues, ces apologies de la pauvreté sortant de la plume de l'opulent philosophe ne sont que des souvenirs très fidèles encore de la lecture des controverses et des écoles de déclamation.

Les rhéteurs et Sénèque déclarent que ce sont les richesses et le luxe qui ont amené la décadence des mœurs :

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 11 : *Quid tandem est, quod non divitiae corruperint?*

Pompeius Silon L. II, c. 1, 21 : *Paupertatem laudavit, in divitias invectus est; dixit se posse divitiis corrumpi, quibus corrumpi possent exercitus.*

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 25 : *In divitias dixit... illas esse, quae frugalitatem, quae pietatem expugnassent, quae malos patres, malos filios facerent.*

L. XIX, ep. 5, 9 : *Ubi luxuriam late felicitas fudit...*

Nat. Quaest. L. I, c. 17, 10 : *Processit enim paulatim in deterius opibus ipsis invitata luxuria et incrementum ingens vitia ceperunt.*

De Ira L. III, c. 33, 1 : *Haec [pecunia] patres liberosque committit.*

Au sujet des riches dissipateurs qui dépensent leur patrimoine dans les excès de table, nous avons à rapprocher des sentences de Sénèque et des rhéteurs, qui ont une grande analogie; ainsi :

Exc. L. IV, c. 1, 1 : *Vidi ebriorum sitim et vomentium famem.*

Ad Helv. matr. de cons. c. 10, 3 : *Vomunt ut edant, edunt ut vomant.*

Si nous avions conservé la controverse de Sénèque le Père dans son original, nous aurions peut-être retrouvé la phrase

entière de Sénèque le Philosophe. Dans le passage cité et en d'autres endroits encore, Sénèque s'attaque à la goinfrerie, vante une nourriture saine et proscrit les excès de table [1]. Il faut reconnaître qu'en ceci Sénèque était plus d'accord avec lui-même que lorsqu'il lance ses diatribes contre les richesses : il passe en effet pour avoir été très frugal.

Sénèque et les rhéteurs critiquent aussi l'avidité insatiable des riches contemporains, à qui il faut des campagnes, habitées autrefois par des peuples entiers, de sorte que le pouvoir de leurs intendants s'étend plus loin que celui des rois. Et ces immenses propriétés ne satisfont pas même nos riches! s'écrie Sénèque.

Exc. L. V, c. 5, 2: *Arata quondam* **populis** *rura singulorum nunc ergastulorum sunt latiusque* **vilici** *quam* **reges imperant**.

L. XIV, ep. 1, 20 : *Ager uni domino, qui* **populum** *cepit, angustus est. Quousque* **arationes** *vestras porrigetis, ne provinciarum quidem spatio contenti circumscribere praediorum modum? inlustrium fluminum per privatum decursus est et amnes magni... vester* **vilicus regnat**... *etc.*

De Ben. L. VII, c. 10, 5 : *Vasta spatia terrarum colenda per vinctos et inmensi greges pecorum per provincias ac regna pascendi et familia bellicosis nationibus major.*

Les riches vont jusqu'à faire reculer les eaux des lacs et des mers pour y poser les fondements de leurs palais!

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 13 : **Litoribus** *quoque moles injungunt congestisque in alto terris exaggerant* **sinus**.

Exc. L. V, c. 5. 2 : *Maria projectis molibus submoventur.*

L. XIV, ep. 1, 21 : *Quousque nullus erit lacus, cui non villarum vestrarum fastigia inmineant,... ubicumque in aliquem* **sinum litus** *curvabitur, vos protinus fundamenta facietis nec contenti solo, nisi quod manu feceritis, mare agetis introrsus.*

---

(1) L. XIV, ep. 1, 22; L. XIX, ep. 5, 25-26.

Et quels palais! Quels murs s'élevant à des hauteurs immenses!

Exc. L. V, c. 5, 1 : *Excitati* **in** *immensam* **altitudinem** *parietes.*

L. XIV, ep. 1, 21 : *Ex plano* **in altitudinem** *montium educta.*

En ville, les maisons sont si hautes qu'elles constituent pour les passants et même pour leurs habitants un danger plutôt qu'un abri.

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 11 : *Aedes ipsas, quas in tantum exstruxere, ut, cum domus ad usum ac munimentum paratae sint, nunc* **periculo,** *non praesidio sint.*

De const. sap. c. 12, 2 : *Tutelae corporum inventa in* **periculum** *verterunt.*

L. XIV, ep. 2, 43 : *At vos ad omnem tectorum pavetis sonum... Nunc magna pars nostri metus tecta sunt.*

Un des grands soucis pour les riches est d'avoir une demeure offrant d'agréables points de vue.

Exc. L. V, c. 5, 1 : *Liceat et pauperem gaudere* **prospectu.** *Vos possidetis agros urbium fines, urbesque domibus impletis; intra aedificia vestra undas ac nemora comprehenditis.*

Id. **Prospectus** *ignibus relaxatur.*

Exc. L. VIII, c. 6, 2 : *Erat in summis montium jugis ardua divitis specula.*

L. XIII, ep. 1, 8 : *Nunc blattaria vocant balnea... nisi ex solio agros et maria* **prospiciunt**.

L. XIV, ep. 1, 21 : *Inposita [tecta] montibus in vastum terrarum marisque* **prospectum**.

L'exposition des différentes façades au soleil et aux vents les préoccupe également.

Exc. L. V, c. 5, 2 : *Ut domus, ad caelum omne conversae, brumales aestus habeant, aestiva frigora.*

L. VI, ep. 3, 6-7 : *Quarum altera solem non recipit, altera usque in occidentem tenet — occurrit enim Favonio.*

Parfois même tout un parc artificiel est aménagé au faîte de leurs demeures.

Exc. L. V, c. 5, 2 : *In summis culminibus mentita nemora.*

L. XX, ep. 5, 8 : *Silvae in tectis domuum ac fastigiis nutant.*

Et dans leurs appartements, quel luxe! L'or recouvre tout, les parois des murs, les lambris, les plafonds à caissons. Les pavements ne le cèdent pas au reste en splendeur.

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 11-12 : *Ut...* **tecta auro fulgeant**... *propter quae mensam et* **lacunaria** *sua parricidae potius quam lucem innocentes intueri maluerint... Aeris ferrique usus, jam* **auri** *quoque, in exstruendis et decorandis domibus, nempe ut anxii et interdiu et nocte ruinam ignemque metuant... In hos* **pavimentum** *tesselatum et* **infusum tectis aurum?**

Ad Helv. matr. de cons. c. 10, 7 : *Majores nostri... quorum* **tecta** *nondum* **auro fulgebant.**

De Tranq. an. c. 1, 8 : **Tecta** *ipsa* **fulgentia.**

De Ben. L. IV, c. 6, 2 : **Tectum** *nitidius auro aut coloribus sparsum...* **tectum fulgens.**

L. XIX, ep. 5, 9 : *In ipsas domos inpenditur cura, ... ut parietes advectis trans maria marmoribus* **fulgeant,** *ut tecta varientur* **auro,** *ut* **lacunaribus pavimentorum** *respondeat nitor.*

L. XIX, ep. 6, 9 : *Cum* **auro tecta** *per***fudimus.**

L. XX, ep. 2, 11 : *Si multum* **auri tecto** *quoque ejus inlinitur.*

Herc. Oet. 646 :

Aurea *rumpunt* **tecta** *quietem.*

Thyest. 457 :

Nec **fulget** *altis splendidum* **tectis** *ebur.*

Il est aussi question chez les rhéteurs et chez Sénèque du luxe des femmes et nous y retrouvons des traits dignes de Juvénal.

Papirius Fabianus L. II, c. 5, 7 : *Numquid premit censum onerosa sumptibus? At, ut saeculi mos est, in deterius luxu fluente* **muliebris** *ambitio certamine mutuo usque in publica damna privatis* **insanit.** *Numquid* **gemmas** *et ex alieno litore petitos lapillos* (¹) *et aurum .. concupivit?*

Nat. Quaest. L. I, c. 17, 8 : *Postea jam rerum potiente luxuria specula totis paria corporibus auro argentoque caelata sunt,* **gemmis** *deinde adornata et pluris unum ex his feminae constitit, quam antiquarum dos fuit illa, quae publice dabatur imperatorum pauperum liberis.*

De Ben. L. VII, c. 9, 4 : *Video uniones non singulos singulis auribus conparatos. Jam enim exercitatae aures oneri ferendo sunt : junguntur inter se et insuper alii binis superponuntur. Non satis* **muliebris insania** *viros superjecerat, nisi bina ac terna patrimonia auribus singulis pependissent.*

(¹) A comparer Ad Helv. de cons. c. 11, 3 : *Nationum omnium lapides* et L. I, ep. 8, 5 : *Varius lapis gentis alienae.*

Et cependant la possession des richesses est loin de nous procurer le bonheur et la tranquillité; c'est plutôt une charge.

Arellius Fuscus L. II, c. 1, 4 : *Ista patrimonia, in quae male insani ruitis, gaudia dominorum an onera sunt?*

De Brev. vit. c. 2, 4 : *Quam multis divitiae graves sunt?*

A comparer aussi L. XX, ep. 2, 6 : *Qui satis habet — disponere?*

De plus, nos héritiers ne reculeront pas devant l'emploi du poison pour jouir plus vite de la possession de nos biens; les pauvres, eux, n'ont rien à craindre de ce côté.

Albucius L. II, c. 1, 29 : *Non* **venenum** *pauperes timent, non heredem.*

Exc. L. III, c. 9, 2 : *Tam cito vos de vita domini servum desperare vultis quam heredem?*

Exc. L. VI, c. 4, 2 : *Statim sumpta potione collapsa est. Nolite mirari si tam efficax* **venenum** *est : heres est qui dedit.*

De Ira. L. III, c. 33, 1 : *Haec* [*pecunia*] ... **venena** *miscet.*

Herc. Oet. 649-655 :

Quantos intus sublimis agit fortuna metus! ... pectora pauper secura gerit. Tenet e patula pocula fago, sed non trepida tenet illa manu.

Thyestes 449-453 :

O quantum bonum est ..., capere securas dapes humi jacentem! ... — **venenum** *in auro bibitur.*

L. XX, ep. 2, 6 : *Quia propter illas* [*divitias sapientis*] *nulli* **venenum** *filius, nulli uxor inpegit?*

Comment s'explique alors cette course aux richesses, comment se fait-il que la lutte pour la vie soit si âpre? Les hommes devraient être plus solidaires puisqu'ils ont tous la même origine.

Papirius Fabianus L. II, c. 1, 10 : *Quae causa hominem adversus hominem in facinus coegit? Nam neque* **feris** *inter se bella sunt, nec, si forent, eadem hominem deceant, placidum proximumque divino genus. Quae tanta vos pestis, cum una stirps idemque sanguis sitis, quaeve furiae* **in mutuum** *sanguinem egere?*

L. V, ep. 6, 10 : *Vis tu cogitare istum, quem servum tuum vocas, ex iisdem seminibus ortum.*

Natur. Quaest. L. V, c. 18, 6-15 : *Quae nos dementia* **exagitat** *et* **in mutuum** *conponit exitium? — omnes in aliquod nos malum ducunt.*

Papirius Fabianus L. II, c. 6, 2 : *Noli pecuniam concupiscere ... Haec est, quae auget discordiam urbis et terrarum orbem in bellum* **agitat,** *humanum genus* **cognatum natura** *in fraudes et scelera et* **mutuum** *odium instigat.*

De Ira L. II, c. 8, 2-3 : *Non alia quam in ludo gladiatorio vita est cum isdem viventium pugnantiumque.* **Ferarum** *iste conventus est, nisi quod illae inter se placidae sunt morsuque similium abstinent, hi* **mutua** *laceratione satiantur.*

L. XV, ep. 3, 52 : **Natura** *nos* **cognatos** *edidit, cum ex isdem et in eadem gigneret.*

Voir encore : Natur. Quaest. L. VI, c. 32, 7 : **In mutuam** *perniciem multorum milium par furor.*

Malheur à ceux qui épouseront une femme riche, ou plutôt une femme qui n'est que riche! Un véritable esclavage les attend en retour. Les femmes " bien dotées „ exigent soumission complète de la part de leur mari.

Julius Bassus L. I, c. 6, 5 : *Omnes uxores divites* **servitutem** *exigunt.*

Arellius Fuscus Id., 7 : *Impotens malum est beata uxor : cum immensum pondus auri orba attulerit, cum pecunia arcas nostras oneraverit, quid aliud quam beati serviemus?* (1)

Phœn. 595-598 : *Conjugi donum datus arbitria thalami dura felicis feram humilisque socerum lixa dominantem sequar?* **In servitutem** *cadere de regno grave est.*

Dans son énumération des principaux lieux communs, Sénèque le Père ne cite pas les lieux communs sur la mort; pourtant on en rencontre beaucoup chez les rhéteurs, et chez Sénèque le Philosophe, ils sont beaucoup plus nombreux encore : il y en a dans ses traités et surtout dans les lettres à Lucilius; en stoïcien, il méprise la mort, il la considère même dans bien des cas comme une délivrance. On sait que le mépris de la mort était aussi un des thêmes favoris des rhéteurs, Sénèque le Philosophe nous le dit lui-même (2) et un rhéteur anonyme déclare qu'il n'y a pas plus de

(1) Voir aussi Ex. L. V, c. 2, 1 où le mari d'une femme bien dotée est qualifié de : *Uxoris mancipium.*

(2) L. III, ep. 3, 6 : *Decantatae... in omnibus scholis fabulae istae sunt.*

cruauté à tuer ceux qui voudraient vivre qu'à ne pas laisser mourir ceux qui le désirent.

Exc. L. VIII, c. 4, 2 : *Non magis crudeles sunt qui volentes vivere occidunt quam qui volentes mori non sinunt.* Cf. Horace A. P. 467 : *Invitum qui servat, idem facit occidenti.*

Exc. L. III, c. 5, 2 : *Jam beneficium erit, etiamsi mortem optaverit.*

Exc. L. VIII, c. 4, 1 : *Licere* **misero** *mori.*

Exc. L. V, c. 4, 2 : *Ingrata erat ipsa poenae meae dilatio : exspectare gravius videbatur quam pati.*

Exc. L. III, c. 5, 2 : *Crudelius est quam mori semper mortem timere.*

Phoen. 98-99 : *Qui cogit mori nolentem in aequo est quique properantem impedit.*

Troad. 329 : *Mortem misericors saepe pro vita dabit.*

De Ira L. I, c. 16, 3 : *Interim optimum misericordiae genus est occidere.*

De Ben. L. II, c. 5, 3 : *Misericordiae genus est cito occidere, quia tormentum ultimum finem sui secum adfert.*

Herc. fur. 511-513 :
Qui morte cunctos luere supplicium jubet nescit tyrannus esse : diversa inroga; **miserum** *veta perire, felicem jube.*

Herc. Oet. 930-931 :
Interim poena est mori, sed saepe donum.

Troad. 869 :
Optanda mors est sine metu mortis mori.

Il est assez souvent question du suicide dans les controverses et les suasoires et presque toujours les rhéteurs excusent ceux qui se sont suicidés pour échapper aux maux de la vie; ils vont plus loin encore; la sixième *suasoria* ayant pour sujet : Cicéron délibère s'il va chercher à fléchir Antoine, n'est en grande partie qu'une apologie du suicide et une glorification de ceux qui, par une mort volontaire, ont voulu échapper au déshonneur comme Caton d'Utique et Scipion, beau-père de Pompée. Sénèque le Philosophe suit les rhéteurs et les stoïciens dans cette voie, et non seulement, il admet le suicide, mais il trouve que dans certains cas il est criminel de ne pas y avoir recours :

P. Vinicius L. I, c. 2, 3 : *Eo deducta es, ubi tu aliud nihil* **honestius** *facere potuisti quam* **mori.**

L. VIII, ep. 1, 26 : *Tanto hoc speciosius spectaculum fuit, quanto* **honestius mori** *discunt homines quam occidere.*

Julius Othon L. I, c. 8, 3 : *Optimus virtutis finis est antequam deficias desinere.*

Suas. VI, 10 : *Mori tibi utile est, honestum est, necesse est, ut liber et illibatae dignitatis consummes vitam.*

Exc. L. VIII, c. 4, 1 : *Afferre sibi coactus est manus assiduis malis. Summam infelicitatum suarum in hoc removit, quod existimabat licere misero mori.*

L. VI, ep. 6, 34 : *Quanto deinde crudelius judicas aliquid ex vita perdidisse quamvis finienda?*

L. VIII, ep. 1, 6 : *Bene autem mori est effugere male vivendi periculum.*

Id. 24 : *Nihil obstat erumpere et exire cupienti.*

L. II, ep. 5, 9 : *Si necessitates ultimae inciderunt, jamdudum exiet e vita et molestus sibi esse desinet.*

Sénèque le Philosophe insiste encore plus que les rhéteurs sur les nombreux moyens de se donner la mort :

Asprenas L. I, c. 8, 6 : *Totidem ad* **mortem viae** *sunt.*

Cestius Pius L. VII, c. 1, 9 : **Multas rerum natura mortis vias aperuit** *et* **multis** *itineribus fata decurrunt, et haec est condicio miserrima humani generis, quod nascimur uno modo, multis morimur : laqueus, gladius, praeceps locus, venenum, naufragium,* **mille** *aliae mortes insidiantur huic miserrimae animae.*

L I, ep. 12, 10 : *Patent undique ad libertatem [ad mortem]* **viae multae** *breves, faciles.*

L. XIX, ep. 8, 23 : *Elige quamlibet* **rerum naturae** *partem, quam tibi praebere exitum jubeas... Omnia ista tam causae vivendi sunt quam* **viae mortis.**

Phoen. 150-153 :

Quid ista tandem cura proficit tua?
Utique mors est. Optime hoc cavit Deus : Eripere vitam nemo non homini potest, At nemo **mortem : mille** *ad hanc aditus patent.*

De Ira L. III, c. 15, 3-4 : *Ostendemus in omni servitute* **apertam** *libertati* **viam.**

L. VIII, ep. 1, 14 : *Hoc qui dicit, non videt se libertatis* **viam** *cludere. Nil melius aeterna lex fecit, quam quod unum introitum nobis ad vitam dedit, exitus multos.*

Phaed. 475-476 :

Quam varia leti genera mortalem trahunt carpuntque turbam, pontus et ferrum et doli!

L. VIII, ep. 1, 27 : *Illa [ratio] nos docet fati varios esse accessus.*

§ 3. — **Les exemples historiques.**

Sénèque emprunte aux rhéteurs non seulement leurs lieux communs, mais la plupart de leurs exemples tirés de l'histoire, en général ceux-ci ont trait à des personnages célèbres par leurs qualités ou par leurs défauts [1]. Voici la série des exemples classiques cités par les rhéteurs et par Sénèque [2] : Le riche Crésus est frappé par l'infortune et réduit à servir comme esclave, c'est l'exemple incarnant les vicissitudes de la fortune se présentant en premier lieu à l'esprit des rhéteurs et de Sénèque :

Arellius Fuscus L. II, c. 1, 7 : *Ille Croesus, inter reges opulentissimus, memento, post terga vinctis manibus ductus est.*

De Tranq. an. c. 11, 12 : *Non ad Croesum te mittam, qui rogum suum et escendit jussus et exstingui vidit, factus non regno tantum, sed etiam morti suae superstes.*

Voir aussi L. V, ep. 6, 12.

Marius représente l'homme subissant tour à tour les faveurs et les défaveurs de la fortune :

Porcius Latron L. I, c. 1, 3 : *Quis crederet jacentem supra crepidinem Marium aut fuisse consulem aut futurum ?*

P. Asprenas L. I, c. 1, 5 : *Quid referam Marium sexto consulatu Carthagini mendicantem, septimo Romae imperantem ?*

Exc. L. V, c. 1, 1 : *Mutantur vices felicitatis humanae : proscriptus aliquando proscripsit* (le nom de Marius n'est pas cité dans l'extrait, mais il est presque certain que le rhéteur y faisait ici allusion : voir Val. Max. L. VI, c. 9, 14 : *Cui* [*Mario*] *post exilium consulem creari proscriptoque facere proscriptionem contigit.*)

De Brev. vit. c. 17, 6 : *Marium caliga dimisit : consulatus exercet.*

De Ben. L. V, c. 16, 2 : *Ingratus C. Marius ad consulatum a caliga perductus, qui... parum multatam ac repositam in priorem locum fortunam suam sentiet.*

---

(1) Sénèque ne se défend pas d'aller chercher dans l'école ces exemples. (L. III, ep. 3, 6).

(2) Nous suivrons pour les citer l'ordre adopté pour les lieux communs.

Licinius Crassus est aussi une victime très connue des coups de la fortune, Sénèque le présente surtout comme cupide :

Arellius Fuscus L. II, c. 1, 7 : *Tu, Crasse, post evestigata illa fugitivorum arma, urbis Romanae divitissimus civis, nunc apud Parthos eges sepulchro quoque.*

Exc. L. V, c. 1, 1 : *Crassus... non privatas perdiderat, sed publicas opes.*

Exc. L. V, c. 7, 2 : *Capti sunt fortissimi duces, Regulus, Crassus.*

Ad Gallion. de vit. beat. c. 21, 3 : *M. Cato... possidebat ipse quadragies sestertium, minus sine dubio quam Crassus, plus quam Censorius Cato. Majore spatio, si conparentur, proavum vicerat, quam a Crasso vinceretur.*

Natur. Quaest. L. V, c. 18, 10 : *Parthis avaritia Crassum dabit... Per hominum et deorum iras ad aurum ibitur.*

L. XX, ep. 2, 9 : *Neminem pecunia divitem fecit, immo contra nulli non majorem sui cupidinem incussit... Ad summam, quem voles mihi ex his, quorum nomina cum Crasso Licinio numerantur.*

Sylla et Phalaris sont des types de cruauté et d'inflexibilité :

Julius Bassus L. II, c. 4, 4 : *In Sulla [deerat] clementia.*

Vibius Rufus L. IX, c. 2, 19 : *In Sulla* **crudelitatem.**

Porcius Latron Suas. VI, 3 : *Civilis* **sanguinis Sullana** *sitis.*

De Ira L. II, c. 2, 3 : *Sullae proscriptionem.*

De Ira L. II, c. 34, 3 : **Sullanae crudelitatis.**

La cruauté tyrannique de Sylla a fourni plusieurs développements à Sénèque :

De Clem. L. I, c. 12, 1-2 : *L. Sullam adpellari tyrannum quid prohibet, cui occidendi finem fecit inopia hostium?... quis tamen umquam tyrannus tam avide humanum* **sanguinem** *bibit quam ille, qui septem milia civium Romanorum contrucidari jussit?*

De Prov. c. 3, 7-8 : *Videant — tulit.* Soulignons *proscriptionis* **Sullanae.**

Ad Marc. de cons. c. 12, 6 : *L. Sulla — contudit.*

De Ira L. III, c. 18, 1 : *L. Sulla — laceravit.*

De Ben. L. V, c. 16, 3 : *Ingratus L. Sulla — acciperet !*

Exc. L. V, c. 8, 1 : *Siciliae fuisse dicitur dominus, qui inclusos aeneis* **tauris** *homines subjectis* **urebat** *ignibus, ut mugitum ederent, verba non possent. O hominem in sua crudelitate fastidiosum, qui, cum vellet torquere, tamen nolebat audire!*

Voir Val. Max. L. IX, c. 2, 9 : *Saevus etiam ille aenei tauri inventor, quo inclusi subditis ignibus.*

L. VII, ep. 4, 18 : *Si in Phalaridis* **tauro peruratur.**

De Ira L. II, c. 5, 1-2 : *Illud — voluptatem.*

De Tranq. an. c. 14, 4 : *Phalaris ille.*

De Clem. L. II, c. 4, 3 : *In Phalari — saevisse.*

De Ben. L. VII, c. 19, 5 et 7.

Comme exemples d'hommes intègres à opposer aux mœurs désordonnées du siècle, les rhéteurs et Sénèque citent volontiers les Tubéron, les Coruncanius et surtout les Fabricius (¹); ce sont là en même temps des exemples de pauvreté (²), d'hommes ayant su mépriser les richesses :

Arellius Fuscus L. II, c. 1, 8 : *Hoc illum Aelium Tuberonem, cui* **paupertas** *virtus fuit, hoc Fabricium Samnitium non accipientem munera.*

Id. 18 : *Quid loqueris Fabricios, quid Coruncanios?* **paupertatis** *ista exempla, cum fictiles fuerunt dii.*

Albucius id. 29 : *Albucius et ipse divitias insecutus est et dixit pulchram de Fabricio sententiam: « Munera, inquit,* **regia** *respuit : putavit, cum auro, et dominum accipere. »*

Exc. L. V, c. 2, 1 : **Fabricius aurum** *a* **Pyrrho** *accipere noluit; beatior fuit ille animo quam ille regno.*

De Prov. c. 3, 4 : **Paupertatem** *in Fabricio.* Id. 6 : *Infelix est Fabricius... quod bellum tam cum Pyrrho quam cum divitiis gerit?*

L XVI, ep. 3, 13 : *Fabricius divitias imperator rejecit, censor notavit. Tubero* **paupertatem** *et se dignam et Capitolio judicavit, cum fictilibus in publica coena usus ostendit.*

L. XX, ep. 3, 6 : **Fabricius Pyrrhi** *regis* **aurum** *reppulit majusque regno judicavit* **regias** *opes posse contemnere.*

Id. 19 : *Pauper Fabricius,... frugi et contentus vilibus Tubero.*

(¹) Il ne faut pas laisser de côté Caton, type de vertu :

Porcius Latron L. X, c. 1, 8 : *Innocentior Catone.*

Ad Marc. de cons. c. 22, 3 : *Non fuit sanctior quam Cato.*

ni Lucrèce, l'exemple historique de femme chaste :

Argentarius L. I, c. 5, 3 : *Refer Lucretiam.*

Exc. L. VI, c. 8, 1 : *Quodsi utique laudare vis nuptias, narra Lucretiam, de illius morte scribe.*

Fgm. 69 : *Ad Romanas feminas transeam et primam ponam Lucretiam, quae violatae pudicitiae nolens supervivere maculam corporis cruore delevit.*

(²) La cabane de Romulus est l'emblème de la pauvreté et de l'absence de luxe chez les ancêtres (L. I, c. 6, 4 et L. II, c. 1, 5. Ad Helv. matr. de cons. c. 9, 3).

	Tubéron : L. XV, ep. 3, 72 et 73. Coruncanius : De vit. beat. c. 21, 3 : *M. Cato cum laudaret Curium et Coruncanium et illud seculum, in quo censorium crimen erat paucae argenti lamellae...* L. XIX, ep. 5, 13.

Le roi Alexandre, lui, représente l'ambitieux insatiable, le conquérant avide de posséder des territoires immenses :

Moschus Suas. I, 2 : *Tempus est Alexandrum cum orbe et cum* **sole** *desinere...* **Ultra Liberi** *patris trophaea constitimus.*	L. XV, ep. 2, 63 : *It tamen* **ultra** *oceanum* **solem***que. Indignatur ab Herculis* **Liberi***que vestigiis victoriam flectere. Ipsi naturae vim parat.* De Ben. L. I, c. 13, 2 : *Herculis* **Liberi***que vestigia sequens ac ne ibi quidem resistens, ubi illa defecerant.*
Marullus Suas. I, 3 : *Orbem, quem non novi,* **quaero**.	L. XX, ep. 2, 7 : **Quaerit**, *quod suum faciat, scrutatur* **maria ignota**. Natur. Quaest. L. V, c. 18, 10 : *Alexander ulterior Bactris et Indis volet* **quaerere**, *quid sit ultra magnum mare, et indignabitur esse aliquid ultimum sibi.*
Fabianus Suas. I, 4 : [*In oceano*] *nihil* **notum**. Fabianus Suas. I, 10 : **Ignoti maris**. Id. *Alexandrum rerum* **naturae terminos** *supergressum.* Moschus Suas. I, 2 : **Immensum** *et humanae intentatum experientiae pelagus.* Musa Suas. I, 2 : *Immobile* **profundum**.	De Ben. L. VII, c. 2, 5 — c. 3, 1 ... *Bella in* **ignoto mari quaereret**. *Non satis adparebat inopem esse, qui extra* **naturae terminos** *arma proferret? qui se in* **profundum** *inexploratum et* **inmensum** *aviditate caeca prorsus inmitteret?... Nec Alexandri tantum vitium fuit, quem per* **Liberi** *Herculisque vestigia felix temeritas egit.* De Ben. L. V, c. 6, 1 : *Regnum a Thraciae angulo porrectum usque ad litus* **incogniti maris**.

Les Décius, les Mucius Scaevola, les Horatius Coclès représentent le courage et le dévouement patriotique; ils n'ont pas

craint d'affronter la mort lorsque le salut de leur patrie était en jeu :

Capiton L. IX, c. 2, 9 : *Exsurgite nunc ... Horatii, Decii et cetera imperi decora.*

Junius Gallion L. X, c. 2, 3 : *Parui adulescens magnis exemplis. Deceptus sum, dum cogito mecum Horatium Etruscas acies corpore suo summoventem et Mucium* **in hostili ara manum** *urentem et dum, te, Deci, cogito, qui et ipse noluisti patri cedere?*

Clodius Turrinus L. X, c. 2, 5 : *Tu Mucio diceres : " Non est, quod ostendas istam* **manum?** "

Exc. L. VIII, c. 4, 2 : *Non aliud Scaevolae Mucio cognomen dedit et capto contra Porsennam regem libertatem reliquit quam vilitas sui.*

De Ben. L. IV, c. 27, 2 : *Decius mortem timet? Mucius proditor est?*

De Ben. L. VI, c. 36, 2.

De Ben. L. VII, ep. 5, 9 : *Decius se pro republica devovit : in medios hostes concitato equo mortem petens inruit. Alter post hunc, paternae virtutis aemulus*, etc.

De Prov. c. 3, 4-5 : *Ignem experitur in Mucio ... Mucius, quod dextera ignes hostium premit.*

L. III, ep. 3, 5 : *Mucius ignibus* **manum** *inposuit ... spectator distillantis* **in hostili** *foculo dexterae stetit ... facilius Porsenna Mucio ignovit, quod voluerat occidere, quam sibi Mucius, quod non occiderat.*

L. VII, ep. 4, 51 : **Manum** *suam* **in hostili** *foculo distillantem perspectavit [Mucius], donec Porsenna, cujus poenae favebat, gloriae invidit et ignem invito eripi jussit.*

De Ben. L. VII, c. 15, 2 : *Mucio* **manus in hostili ara** *relicta.*

L. XX, ep. 3, 7 : *Horatius Cocles ... dummodo iter hosti auferretur ...*

Lorsqu'il s'agit de vanter le suicide, les rhéteurs et Sénèque nous citent comme exemples à suivre Scipion, beau-père de Pompée, et Caton qui n'ont pas craint de se donner la mort pour échapper au déshonneur :

L. Hatérius Suas. VI, 2 : *Scipio cum gladium in pectus abdidisset,* **quaerentibus** *qui in navem transierant militibus* **imperatorem** : " **Imperator, inquit, bene se habet** : (1) " *victus vocem victoris emisit.*

L. III, ep. 3, 9 : *Scipio ... ferro se transverberavit et* **quaerentibus**, *ubi* **imperator** *esset :* " **imperator, inquit, se bene habet** ". *Vox haec illum parem* **majoribus** *fecit et fatalem Scipionibus in Africa gloriam non est interrumpi passa. Mul-*

(1) Val. Max. L. III, c. 2, 13 : **Quaerentibus** *Caesarianis militibus* **ubi***nam* **esset imperator** *respondit* " **imperator se bene habet** ".

Argentarius Suas. VII, 8 : *P. Scipionem a* **majoribus** *suis desciscentem generosa mors in numerum Scipionum reposuit.*

Exc. L. VIII, c. 4. 2 : *Celebratur Cato.*

L. Hatérius Suas. VI, 2 : *M. Cato, solus maximum vivendi moriendique exemplum, mori maluit quam rogare et illas* **usque** *ad ultimum* **diem puras** *a* **civili** *sanguine* **manus** *in* **pectus sacerrimum** *armavit.*

Claudius Marcellus Aeserninus Suas VI, 4 : *Occurrat tibi Cato tuus, cujus a te laudata mors est.*

Marcellus Suas.VI, 10 : *Vivere cum* **Antonio** (1) *an mori cum Catone?*

tum fuit Carthaginem vincere, sed amplius mortem. " **Imperator, inquit, se bene habet.** " *An aliter debebat imperator, et quidem Catonis, mori?*

De Prov. c. 2, 10 : *Cato qua exeat habet. Una* **manu** *latam libertati viam faciet. Ferrum istud, etiam* **civili** *bello* **purum** *et innoxium, bonas tandem ac nobiles edet operas : libertatem quam patriae non potuit, Catoni dabit ... dum gladium* **sacro pectori** *infigit.*

L. III, ep. 3, 7 : *Stricto gladio, quem* **usque** *in illum* **diem** *ab omni caede* **purum** *servaverat.*

L. VII, ep. 5, 13 : *M. Catonem* **sacro** *illi* **pectori purissimas manus** *admoventem.*

L. XVI, ep. 3, 12 : *Mortem ferro adactam Cato.*

Le vieux Priam portant à ses lèvres la main d'Achille, le meurtrier de son fils, représente l'homme qui se décide aux plus grands sacrifices pour obtenir ce qu'il désire (L. I, c. 7, 14; De Ira L. II, c. 33. 5), Xerxès est le type de l'ambition extravagante (Suas. II, 17-18; De Const. sap. c. 4, 2), Camille est l'exilé qui ne garde pas rancune à sa patrie (Suas. VII, 6; De Ben. L. IV, c. 27, 2), Juba et Pétreius sont des types de chefs braves et valeureux :

Gargonius Suas. VII, 14 : *Juba et Petreius mutuis vulneribus* **concucurrerunt** *et mortes feneraverunt.*

De Prov. c. 2, 10 : *Petreius et Juba* **concucurrerunt** *jacentque alter alterius manu caesi.*

Enfin Léonidas et les trois cents Spartiates représentent la bravoure et l'héroïsme (voir Suas. II et L. XI, ep. 3, 20-21; De Ben. L. VI, c. 31, 1-11).

Deux passages méritent d'être rapprochés :

---

(1) A rapprocher L. XI, ep. 3, 12 : *Vel sub* **Antonio** [*vivere*], Sénèque le Philosophe parle ici de Brutus.

Claudius Marcellus Suas. II, 9 : **Non vincent** *nos*, **sed obruent.**

Dorion Suas. II, 11 : *Ἀριστοποιεῖσθε ὡς ἐν Ἅιδου δειπνησόμενοι.*

De Ben. L. VI, c. 31, 2 : **Non vinci** *solum Graecia*, **sed obrui** *posset.*

L. XI, ep. 3, 21 : " *Sic, inquit, commilitones, prandete tamquam apud inferos coenaturi.* " (1)

§ 4. — Les descriptions.

Nous n'insisterons pas aussi longuement sur les descriptions des rhéteurs et de Sénèque le Philosophe que sur leurs lieux communs et les exemples historiques; pour les descriptions des rhéteurs, nous renverrons à l'ouvrage de M. Bornecque sur les Déclamations et les déclamateurs (pp. 95-97); pour ce qui concerne Sénèque le Philosophe, c'est encore à l'étude des rhéteurs qu'il faut attribuer son goût assez prononcé pour les descriptions. Celles-ci sont nombreuses dans ses tragédies. Ainsi s'explique le luxe de détails avec lequel les suicides et les assassinats sont racontés; de cette façon aussi s'explique la longueur de certaines descriptions, entre autres celle de la peste de Thèbes par Créon (Œdipe, 530-670), la description de la conjuration magique de Médée par Médée elle-même (Médée, 770-841), le récit des travaux d'Hercule par Amphitryon (Hercule furieux, 215-240). Nous n'avons pas rencontré dans les rhéteurs et Sénèque beaucoup de descriptions à rapprocher; voici ce qu'il y a surtout à noter :

Julius Bassus L. IX, c. 2, 4 : *Inter* **temulentas reliquias** *sumptuosissimae* **cenae** *et fastidiosos ob ebrietatem cibos ...; inter purgamenta... et sparsam in convivio scobem.*

L. V, ep. 6, 5 : *Cum ad* **coenandum** *discubuimus, alius sputa deterget, alius* **reliquias temulentorum** *subditus colligit.*

Arellius Fuscus (Suas. III, 1) nous fait une description d'un

(1) C'est en ce passage que Sénèque se moque de la *sententia* d'Arellius Fuscus, Suas. II, 2 : *Erratis, si metuendam creditis mortem.*

temps défavorable aux moissons, — celle de Sénèque dans Œdipe (37-51) en est une imitation, dans les deux descriptions se trouve une phrase presque identique :

Omnis **dies** *coelum* **nubilo** *gravat.*	V. 45 : *Tristisque mundus* **nubilo** *pallet* **die.**

Enfin après avoir lu dans Sénèque (Ag. 466-509) la longue description d'une tempête accompagnée d'orage en mer, il est curieux de rencontrer dans les rhéteurs deux descriptions du même genre, mais plus courtes (L. VII, c. 1, 4, paroles de L. Hatérius, et exc. L. VIII, c. 6, 2). A comparer aussi la description d'un homme au désespoir (Exc. L. V, c. 1, 2; Med. 450-460 et Herc. Œt. 1796-1823), celle du flux et du reflux de la mer (Moschus Suas. I, § 2, et De Prov. c. 1, 4), enfin une peinture des aspirations différentes des hommes (Musa L. VII, c. 1, 14, et Herc. fur. 164-177).

§ 5. — Les *sententiae*.

Qu'appelle-t-on de ce nom? Des phrases brèves, ciselées avec art, contenant parfois le trait final et comme le couronnement de tout un développement oratoire. " La recette des sententiae, dit Pichon, est bien simple : on prend une idée ingénieuse, on la répète, on la retourne, jusqu'à ce qu'on arrive à ces phrases concises comme des formules, aiguisées comme des épigrammes ". Les *sententiae* ou *concetti* avaient une grande importance pour les rhéteurs, il y a même de ces *sententiae* traditionnelles transmises par les écoles de rhétorique et que Morawski a recherchées avec tant d'heureuse sagacité à travers la littérature latine de l'empire. Sénèque le Père nous fait connaître en plusieurs passages combien ses fils étaient amateurs de *sententiae*. Cette avidité est mise assez en évidence par les trois passages suivants : L. I, pr. 22 : *Cum vos sententias audire velitis et quidquid ab illis abduxerit, molestum futurum sit. Hoc quoque Latro meus faciebat, ut*

sententias amaret. L. IV, pr. 1 : *Aliquid novi semper habeat libellus, ut non tantum sententiarum vos sed etiam auctorum novitate sollicitet.* L. VII, pr. 9 : *Video quid velitis : sententias potius audire quam jocos.* Sénèque le Père s'est engagé à parler à ses enfants des seuls déclamateurs qu'ils n'ont pu connaître : L. I, pr. 4 : *Neque enim de his me interrogatis, quos ipsi audistis, sed de his, qui ad vos usque non pervenerunt,* et il déclare dans la préface du dixième livre que ses fils abusent de lui en voulant l'interroger sur Scaurus, qu'ils ont entendu avec lui : L. X, pr. 2 : *De Scauro si me interrogatis, cum illum mecum audieritis, iniqui estis.* Les controverses et suasoires de Sénèque le Père sont donc la source d'où proviennent la plupart des *sententiae* que nous allons mettre en regard :

Latron L. I, c. 1, 3 : *Quid non timendum felicibus putat, quid desperandum infelicibus?* Gallion L. I, c. 1, 14 : *Licet mihi et stipem* **porrigere** *mendico et humum cadaveri injicere.*	Natur. Quaest. L. III, pr. 7 : *Itaque secundis nemo confidat, adversis nemo deficiat.* L. XV, ep. 3, 51 : *Praecipiemus, ut naufrago manum* **porrigat**, *erranti viam monstret, cum esuriente panem suum dividat ?*
Cestius Pius L. I, c. 2. 8 : *Quibus inter tot tanto majora scelera virginem stuprare innocentia est ?* Gallion L. VII, c. 1, 12 : *" Fratrem occidi ; " in ea domo, in qua parricidia damnantur, haec innocentia est.* Cestus Pius L. I, c. 4, 2 : *Conceptus est iste ex quo, sciemus cum adulteros deprehendero.*	Med. 912 : *Quidquid admissum est adhuc, Pietas vocetur.* L. I, ep. 7, 3 : *Quicquid ante pugnatum est, misericordia fuit.* Thyeste 326 sqq. : *Prolis incertae fides Ex hoc petatur scelere. Si bella abnuunt Et gerere nolunt odia, si patruum vocant, Pater est.*
Albucius L. 1, c. 4, 12 : *Adjice : " et patrem ".* Cestius Pius L. 1, c, 8, 1 : " **Non timeo,** " *inquit. hoc est, cur timeam.*	Ag. 293 : *Adde " et nepos. "* Ag. 799 : Ag. *Victor timere quid potest ?* Cass. *Quod* **non timet.**
Cornélius Hispanus L. I, c. 8, 3 : *Nullum jam tibi vulnus nisi* **per cicatricem** *imprimi potest.*	Ad Helv. de cons. c. 15, 4 : *Non ex intacto corpore tuo sanguis hic fluxit :* **per** *ipsas* **cicatrices** *percussa es.*

Arellius Fuscus père L II, c. 1, 18 : *Cum* **fictiles** *fuerunt dii.*	L. IV, ep. 2, 11 : *Cogita illos* [*deos*], *cum propitii essent,* **fictiles** *fuisse.*
Cestus Pius L. II, c. 5, 2 : **Magna consilia** *non bene* **vultus tegit.**	Thyestes 330-332 : *Multa sed trepidus solet* **detegere vultus, magna** *nolentem quoque* **consilia** *produnt.*
Romanius Hispon L. II, c. 5, 5 : *In quid desideras* **liberos?** *Ut sint quibus relinquas patrimonium?*	Fragm. 58 : **Liberorum** *causa uxorem ducere, ut... certis utamur heredibus.*
Porcius Latron L. II, c. 6, 1 : *Naviga, milita, peregrinare, quaere adulescens,* **senex utere.**	L. IV, ep. 7, 4 : *Juveni parandum* **seni utendum est.**
Fabianus L. II, c. 6, 2 : *Nihil est mihi opus* **praecipientibus** *: habeo* **exemplum.** (Même idée exprimée par Sénèque le Père L. IX, c. 2, 27 : *Quia facilius, et quid imitandum et quid vitandum sit, docemur exemplo*).	L I, ep. 6, 5 : *Longum iter est per* **praecepta,** *breve et efficax per* **exempla.**
Exc. L. III, c. 4, 1 : **Redde me** *hosti.*	De Ben. L. II, c. 11, 1 : **Redde me** *Caesari.*
Porcius Latron L. IX, c. 1, 6 : **Redde me** *carceri.*	
Exc. L. IV, c. 1, 1 : **Est quaedam** *in ipsis malis miserorum* **voluptas** *et omnis adversa fortuna habet in querelis levamentum.*	Ad Marc. de cons. c. 1, 7 : *Fit infelicis animi prava* **voluptas** *dolor.*
Id., 2 : *Magnum solacium est saepius appellare liberorum non responsura nomina.*	L. XVI, ep. 4, 19 : *I***nest quiddam** *dulce tristitiae... tunc oculi velut* **in** *gaudio relaxantur.*
Exc. L. IV, c. 1, 3 : *Nemo sibi ipse finem flendi facit; pudet illos* **desinere.**	Ad. Marc. de cons. c. 1, 7 : *Renovat se et conroborat cotidie luctus et jam sibi jus mora fecit eoque adductus est, ut putet turpe* **desinere.**
Exc. L. IV, c. 3, 1 : “ *Per humanos, inquit,* **errores** ”.	De Ira. L. II, c. 10, 1 : *Non esse irascendum* **erroribus.**
Exc. L. IV, c. 5, 2 : *Temerariis* **remediis** *graves morbi curantur.*	L. III, ep. 8, 3 : *In ipsa desperatione extrema* **remedia** *temptet* (il s'agit ici des maladies de l'âme).
Exc. L. IV, c. 7, 2 : *Saepe honorata* **virtus** *est et ubi eam fefellit exitus; scelera quoque, quamvis* **citra** *exitum subsederint, puniuntur; nec infelix virtus amittit gloriae titulum.*	De Ben. L. VII, c, 15, 2 : *Semper contra fortunam luctata* **virtus** *etiam* **citra** *effectum propositi operis enituit.*
Exc. L. V, c. 1, 1 : *Tolle* **spom** *hominibus, nemo* **victus** *retentabit*	De Ben. L. I. c. 1, 10 : *Adeo... adversus experimenta pertinaces*

arma, nemo, infeliciter experta negotiatione, alios appetet quaestus, nemo **naufragus** *vivet.*

Exc. L. VI, c. 7, 2 : *Mori potius debuit frater quam* **sanari turpiter.**

Exc. L. VI. c. 7. 2 : *Quaedam* **remedia** *grav***iora** *ipsis* **periculis** *sunt.*

Exc. L. VIII, c. 1, 2 : *Magis deos* **miseri** *quam beati* **colunt.**

Albucius Silus L. IX, c. 2, 8 : *Memento terrorem imperio quaeri.*

Vibius Gallus L. IX, c. 6, 2 : *Morientibus gratissimum est* **commori.**

Albucius Silus Suas. I, 3 : *Maria* **intra terminos suos** *agitantur.*

Albucius Silus Suas. I, 3 : **Quidquid ad summum pervenit,** *incremento non relinquit locum.*

Paroles de Cestius, semble-t-il, Suas. I, 5 : *Orbis illum [Alexandrum] suus* **non capit.**

Arellius Fuscus Suas. II, 2 : *Indenuntiata sorte rapimur; sub eodem pueritia fato est, eadem juventus causa cadit.*

P. Asprénas Suas. VII, 4 : *Et* **causa** *illis vivendi* **fuit** *fortiter* **mori** *velle.*

sumus, ut bella **victi** *et* **naufragi** *maria repetamus.*

De Ben. L. VII, c. 31, 5 : *Adeo ad bonas* **spes** *pertinax animus est. terra marique humana opera cessarent, nisi male temptata iterum temptare libuisset.*

Œd. 517 : *Ubi* **turpis** *est medicina,* **sanari** *piget.*

Med. 433-434 : **Remedia** *quotiens invenit nobis deus* **periculis** *pej***ora.**

Ag. 694 : **Miseris colendos** *maxime superos putem.*

Œdip. 703-704 : *Odia qui nimium timet, regnare nescit : regna custodit metus.*

Ag. 202 : *Mors misera non est* **commori** *cum quo velis.*

Herc. Oet. 350 : *Felix jacet quicumque quos odit premit.*

Med. 427-428 : *Mecum ruina cuncta si video obruta : mecum omnia abeant. Trahere, cum pereas, libet.*

Natur. Quaest. L. III, c. 30, 7 : *Terra pelagus stare aut* **intra terminos suos** *furere coget.*

Ad Marc. de cons. c. 23, 3 : **Quicquid ad summum pervenit,** *ad exitum* (lire *ab exitu*) *prope est.*

Herc. fur. 960 : **Non capit** *terra Herculem.*

Ad Marc. de cons. c. 21, 7 : *Cum illo [ad mortem] infantia statim et juventa, omnis aetas ferat.*

(De Prov. c. 5, 7 : voir le développement de l'idée).

De Tranq. an. c. 11, 4 : *Saepe enim* **causa** *moriendi* **est** *timide* **mori.**

---

§ 5. — Quelques autres rapprochements.

a) Idées empruntées presque toutes aux Stoïciens par les rhéteurs et développées plus longuement ou en différents endroits par Sénèque le Philosophe :

1° Plusieurs rhéteurs et Sénèque admettent en principe l'égalité de l'esclave et du maître devant la nature. Voyez ce que dit Albucius : " Ce n'est pas la nature qui fait que l'un est libre, que l'autre est esclave (L. VII, c. 6, 18 : *Neminem natura liberum esse, neminem servum*); c'est la fortune qui plus tard donne à chacun de pareils noms ". L'idée a été puisée chez les Stoïciens : *Albucius philosophatus est.* Sénèque à son tour réclame pour l'esclave un bon traitement : esclave, affranchi, chevalier romain, ce sont là, dit-il, des noms apportés par l'ambition et l'injustice (1).

2° Les *extraits* du L. V, c. 2, 2 contiennent la phrase : *Mortales esse inimicitiae debent;* à la fin du troisième livre du *De Ira*, Sénèque traite longuement le même sujet.

3° Au L. II, c. 6, 4, Fabianus demande de quelle considération jouirait un général fuyant le champ de bataille pour que ses soldats combattent avec courage. Cf. le développement De Ben. L. VI, c. 25, 4.

4° A comparer encore Hispon L. I, c. 1, 10 : *Sacra populi lingua est*, Triarius L. VII, c. 5, 2 : *Eumdem nominas, quem populus*, avec le développement du L. XIX, ep. 8, 6; et Cestius Pius L. VII, c. 1, 10 (allusion à la paroi peu épaisse des vaisseaux) avec Médée 301 et sqq et L. V, ep. 9, 11.

b) Renseignements sur certains traits caractéristiques de l'époque :

1° Votiénus Montanus et Sénèque nous montrent les rhé-

---

(1) De Clem. L. I, 18; De Ben. L. III, 18-28; L. IV, ep. 2, 11; L. V, ep. 3; L. V, ep. 6.

teurs plutôt préoccupés de plaire à leurs auditeurs que de les convaincre :

Votiénus L. IX, pr. 1 : *Qui declamationem parat, scribit non ut vincat, sed ut placeat.*	L. II, ep. 8, 2 : *Declamantibus et adsensionem coronae captantibus.*

et d'autre part les élèves toujours prêts à applaudir outre mesure :

Paroles de Votiénus Montanus, L. IX, pr. 2 : **Laudationibus** *crebris sustinentur [declamatores].*	L. V, ep. 12, 12 : *Intersit aliquid inter clamorem theatri et scholae : est aliqua et* **laudandi** *licentia.*

2° Un passage d'Arellius Fuscus et un autre de Sénèque nous font voir combien la divination était tombée en discrédit : Suas. III, 5 et Suas. IV, 2-3; L. XIII, ep. 3, 14-15.

c) Renseignements historiques fournis à la fois par les rhéteurs et Sénèque :

1° La pourpre était fort recherchée :

Exc. L. II, c. 7, 10 : *Ex omni rupe* **conchylium** *contrahitur.*	Ad Helv. de cons. c. 11, 2 : *Desiderat saturari multo* **conchylio** *purpuram.*

2° Quelle est la limite d'âge après laquelle le sénateur n'est plus obligé d'assister aux séances du sénat?

Asprenas L. I, c. 8, 4 : **Senator** *post* **sexagesimum** *et quintum* **annum** *in curiam venire non cogitur, non vetatur.*	De Brev. vit. c. 20, 4 : *Lex... a* **sexagesimo anno senatorem** *non citat : difficilius homines a se otium inpetrant quam a lege.*

Le rhéteur Asprenas donne comme limite d'âge 65 ans et Sénèque le Philosophe 60. D'après l'explication qu'en donne Mommsen (Röm. Staatsrecht, III, 2, p. 917, note 2), tous deux ont raison : la limite d'âge aurait été changée au temps de Sénèque le Philosophe; en reprenant ce détail aux rhéteurs, il devait bien tenir compte du changement opéré.

d) Enfin, Sénèque peut servir de commentaire aux rhéteurs : Fabianus nous parle au L. II, c. 1, 11 de tables, et de plafonds à caissons pour la possession desquels certains n'hésitent pas à se rendre parricides, Sénèque le Philosophe nous donne tous

les renseignements désirables sur leur valeur : De Ira L. III, c. 35, 5; De Tranq. an. c. 1, 7; Ad Helv. matr. de cons. c. 11, 6; De Ben. L. VII, c. 9, 2; Natur. Quaest. L. I, pr. 7; L. XIV, ep. 2, 9.

On ne s'étonnera pas de voir de temps en temps les rhéteurs servir à l'interprétation du texte de Sénèque le Philosophe et vice-versa : il en est ainsi pour les sens tout spéciaux de *patientia* L. X, c. 4, 17; L. XX, ep. 5, 7, Natur. Quaest. L. I, c. 16, 6, et de *volutatio* L. I, c. 2, 6, L. I, c. 4, 3; L. XIX, ep. 5, 25.

CHAPITRE II.

POUR LA FORME.

Qui ne connaît la manière de parler des rhéteurs, leur amour pour les pointes, les concetti, les jeux de mots, les antithèses? La recherche les conduit souvent aussi à l'emphase, à l'hyperbole. Le fond même de nombre de controverses les amenait à sortir du naturel : il fallait plus d'une fois défendre des principes et des idées peu soutenables, et l'on ne pouvait le faire qu'avec les armes de la sophistique.

La belle période cicéronienne est rejetée, on cherche à utiliser des pensées banales, mais on veut séduire l'auditeur en les rendant incisives. Il faut des expressions neuves, des tours ingénieux, les idées doivent être exprimées avec vivacité et finesse; on ne se contente pas de plaire seulement, on veut éblouir et par suite le fond est sacrifié à la forme.

Les mêmes particularités — et nous pouvons dire bien souvent les mêmes défauts — se retrouvent chez Sénèque. Voyez ce que dit Pichon de son style (pp. 504-505) : " L'expression est aussi exagérée que la pensée. Tout se réunit pour donner au style de Sénèque une couleur criarde : le mauvais goût puisé dans les leçons des rhéteurs, la violence empha-

tique qui convient à des doctrines ... paradoxales, l'affectation de l'homme du monde qui veut éblouir à tout prix. Car Sénèque, qui se moque tant de la littérature, en est imprégné autant que pas un. Il s'amuse à refaire les maximes d'Épicure, en leur donnant un tour plus vif, poursuit l'expression rare et curieuse, cherche les termes énergiques, les accumule, s'excite en parlant et se lance dans un tourbillon ininterrompu de phrases rapides. Il aiguise sa pensée en antithèses, souvent fines, plus souvent énigmatiques. Il travaille ses alliances de mots : " porter le deuil des vivants " (en parlant des exilés), *lugere vivos;* la cruauté fatiguée d'Auguste " (sa clémence), *lassa crudelitas*; " se survivre à soi-même " (à propos des vieillards retirés du monde), *vivere tanquam superstes sibi.* Et, dans ce cliquetis de mots comme dans les excès de doctrine, on retrouve l'imagination déréglée, l'amour de ce qui étonne ". Cette appréciation de Pichon sur le style de Sénèque ne nous fait-elle pas penser immédiatement à celui des rhéteurs? Sénèque affectionne les *traits* autant que les rhéteurs et substitue le fard et la parure de ceux-ci à la simplicité des anciens; si l'on n'avait pas les *Controverses*, on serait tenté de croire que Sénèque s'est forgé un style à lui, tant il diffère des classiques. Sénèque, dit-on, fait usage des sentences, des pensées fortes dans le but d'attirer et de mieux faire saisir ses doctrines morales; c'est vrai, mais son éducation intervient ici pour une large part et la lecture des *sententiae* n'y est pas étrangère.

Tous ceux qui ont lu Sénèque ont remarqué que, lorsqu'il a une idée, il la tourne et la retourne; il l'exprime d'abord assez simplement, puis trouvant mieux, il la répète une ou plusieurs fois encore, mais toujours sous une autre forme. En lisant les Controverses et Suasoires, où les *sententiae* et *colores* des rhéteurs se trouvent placées les unes après les autres et où cinq ou six phrases parfois répètent la même idée — ces répétitions se reproduisent dans toutes les controverses —, on a la même impression qu'en lisant Sénèque; la lecture ou plutôt l'étude approfondie, des Controverses et

Suasoires n'a-t-elle pu avoir pour résultat d'amener Sénèque à se complaire dans ce défaut qu'on lui a tant de fois reproché ?

Si Sénèque a tous les défauts des rhéteurs, il a aussi leurs qualités. Mettons en regard la même pensée, l'une avec la forme toute simple de Sénèque le Père, l'autre sous la forme que lui a donnée Sénèque le Philosophe : l'imitateur, déclarent-ils tous deux, n'arrive jamais à la hauteur de son modèle; en éloquence ou en littérature, l'imitation n'est qu'un pâle reflet de l'original.

L. I, pr. 6 : *Semper citra veritatem est similitudo.*	L. XII, ep. 2, 8 : *Imago res mortua est.*

L'idée est rendue avec plus d'énergie par Sénèque le Philosophe [1].

Tel étant le goût de Sénèque, dans le cas où il aura à choisir entre les rhéteurs et son père, son choix ne sera pas douteux; le cas se présente à propos du portrait de l'efféminé :

L. I, pr. 8 : **Mollitia** *corporis certare cum feminis et immundissimis se excolere* **munditiis** *nostrorum adulescentium specimen est.*	De Tranq. an, c. 17, 4 : *Scipio... movit ad numeros, non* **molliter** *se infringens, ut nunc mos est etiam incessu ipso ultra muliebrem* **mollitiam** *fluentibus.*
Arellius Fuscus L. II, c. I, 6 : **Incedentem** *ut feminis placeat, femina* **mollius**.	Natur. Quaest. L. VII, c. 31, 2 : *Muliebres* **munditias** [2] *antecessimus... tenero et molli incessu suspendimus gradum : non ambulamus, sed* **incedimus**.

La comparaison entre Sénèque le Père, Sénèque le Philosophe et le rhéteur Arellius Fuscus est fort intéressante; l'idée est la même; mais le rhéteur a recherché l'hyperbole et Sénèque le Philosophe l'a imité plutôt que de suivre l'expression plus simple de son père.

---

(1) Rappelons à ce propos l'avis de Quintilien sur la même question : L. X, c. 2, 11 : *Adde quod, quidquid alteri simile est, necesse est minus sit eo, quod imitatur.*

(2) En deux autres endroits encore De Ira L. II, c. 33, 3 et Natur. Quaest. L. I, c. 16, 3, *munditiae* est employé avec son sens dépréciatif; en trois autres endroits, ce mot a son sens ordinaire de propreté.

Nous avons même une phrase à 4 membres critiquée par Sénèque le Père et imitée par Sénèque le Philosophe. Celui-ci reprend précisément pour son compte le 4e membre critiqué tout spécialement par son père :

Murredius L. IX, c. 2, 27 : *Serviebat forum cubiculo, praetor meretrici, carcer convivio,* **dies nocti**.	Ag. 35-36: *Avo parentem, pro nefas, patri virum, natis nepotes miscui* — **nocti diem**.

Comparons ici un dilemme se présentant de la même façon :

Marcellus Aeserninus L. VII, c. 1, 5 : *Habes, inquam, frater, si innocens es, navigium, si nocens, culleum.*	Troad. 510-512 : *Fata si miseros juvant, habes salutem; fata si vitam negant, habes sepulchrum.*

Parfois les idées diffèrent, mais les termes sont semblables :

P. Asprenas Suas. VII, 4 : **Causa** *illis vivendi fuit fortiter mori velle.*	De Tranq. an. c. 11, 4 : *Saepe enim* **causa** *moriendi est timide mori.*

Dans nombre de phrases, nous rencontrons des expressions semblables chez Sénèque et les rhéteurs, il suffira de les mettre en regard (1) :

Porcius Latron L. I, c. 1, 3 : **nter contendentes duos** *medius* **elidor**.	De Ben. L. VI, c. 3, 2 : **Inter contendentes duos** *terrarum orbis* **elisus est**.
Argentarius L. I, c. 1, 8 : **Elisa... voce**.	L. III, ep. 3, 14 : **Vocum... elisarum**.
Blandus L. I, c. 1, 17 : *Quaeritis quid fecerim? Quod* **solebam**.	Phoen. 154 : *Dextra noster et nuda* **solet** *bene animus uti.*
Vibius Gallus L. IX, c. 1, 4 : *Feci quod* **soleo**, *nihil aliud respexi quam patrem.*	Phoen. 163 : *Aut dirige iras quo* **soles**.
Rhéteur? L. IX, c. 1, 5 : *Cogita qualium misereri* **soleas**.	Troad. 360 : *Dant fata Danais quo* **solent** *pretio viam.*
	Med. 540-541 : *Contemnere animus regias, ut scis, opes potest* **solet***que.*
	Phaedr. 92 : *Praestatque nuptae quam* **solet** *Theseus fidem.*
Argentarius L. I, c. 4, 9 : **Aegrotanti** *non* **assidebo**.	L. I, ep. 9, 8 : *Sibi* **aegro adsideat**. *Ipse* **aegro adsideat**.

(1) Nous avons cité déjà nombre de phrases se touchant de près par la forme, nous ne les répéterons pas.

Arellius Fuscus père L. I, c. 8, 2 : *Quousque* **somnum classico rumpes ?**	L. V, ep. 11, 12 : *Quidni mallet, quisquis vir est,* **somnum** *suum* **classico** *quam symphonia* **rumpi ?**
Arellius Fuscus père L. II, c. 1, 4 : *Odi domum tot* **facientem nocentes.** Latron L. IX, c. 4, 10 : *Ut nos* **faciant nocentes.** Cestius Pius Suas. VII, 3 : **Fac** *moriendo Antonium* **nocentiorem**(1).	Phoen. 368 : **Feci nocentes.** Oed. 36 : **Fecimus** *coelum* **nocens.** Phoen. 451-452 : *Error invitos adhuc* **fecit nocentes.**
Papirius Fabianus L. II, c. 1, 12 : *Ad delicias dementis luxuriae* **lapis omnis** *eruitur* Id. L. II, c. 1, 12 : **Varius** *ille secatur* **lapis** *et* **tenui** *fronte* **parietem** *tegit.*	Ad Helv. matr. de cons. c. 11, 3 : *Nationum* **omnium lapides.** Cf. c. 9, 1. L. I, ep. 8, 5 : *Hanc utrum caespes erexerit, an* **varius lapis** *gentis alienae, nihil interest.* L. XIX, ep. 6, 9 : *Miramur* **parietes tenui** *marmore inductos.*
Exc. L. IV, c. 1, 2 : *Hic mihi vivendum est, ne cui de nuptiis, ne cui de liberis cogitanti dirum* **omen occurram.** Junius Gallion L. X, c. 4, 8 : **Occurrunt** *nuptiis dira* **omina,** *sacris publicis* **tristia** *auspicia.*	Ad Marc. de cons. c. 3, 3 : **Triste** *matribus* **omen occurres.**
Exc. L. V, c. 4. 2 : **Parricidium... finxit.**	Ad Marc. de cons. c. 26, 4 : **Parricidia... fingi.**
Cornélius Hispanus L. VII, c. 1, 7 : *Magnum pietatis argumentum filio carus pater etiam post supplicium.*	De Const. sap. c. 4, 4 : *Maximum argumentum est imperatoris armis virisque pollentis tuta securitas in hostium terra.* De Ira L. III, c. 6, 1. De Ira L. III, c. 29, 2.
Festus L. VII, c. 4, 9 : **Lacrimae** *matri desunt, causae* **supersunt.**	Phoen. 239-240 : *Cuncta sors mihi infesta abstulit* : **lacrimae supererant** — *has quoque eripui mihi.*
Triarius L. IX, c. 6, 9 : (allusion à Médée) : *Quid illa, quae fratrem in* **moram** *sequentis patris* **sparsit.**	Med. 173 : *Forsan inveniam* **moras.** Id. 133 : **Sparsum***que ponto corpus.* Phaed. 1208-1209 : *Qui nova natum nece segregem* **sparsi** *per agros.*
Licinius Népos L. X, c. 4, 22 : **Ut solvendo sis,** *in poenas quotiens tibi renascendum est ?*	Œd. 942 : **Solvendo** *non* **es.**
Fabianus Suas. 1, 4 (à propos des bouillonnements de la mer) : **Exaestuet.**	Ad Marc. de cons. c. 18, 6 (id.) : **exaestuans.**

(1) Lucain emploie trois fois la même expression.

Rhéteur ? Suas. I, 1 : *Intra has terras caelum* **Hercules** *meruit.*	De Ben. L. I, c. 13, 2 : **Herculis Liberi***que vestigia sequens.*
Moschus Suas. I, 2 : *Ultra* **Liberi** *patris trophaea constitimus.*	
Moschus Suas. I, 2 : *Pelagus, totius orbis* **vinculum terrarum***que custodia.*	Ad Marc. de cons. c. 18, 6 : **Vinculum terrarum oceanus.**
Fabianus Suas. I, 4 : *De* **Oceano** *tamen dubitant, utrumne* **terras** *velut* **vinculum** *circumfluat.*	Med. 376 : *Quibus* **Oceanus vincula** *rerum laxet.*
Suas. I, 15 : Vers de Pedo Albinovanus : *Per non concessas* **audaces ire** *tenebras.*	Herc. fur. 547-549 : *Qua spe praecipites actus ad inferos,* **audax ire** *vias inremeabiles, vidisti Siculae regna Proserpinae ?*
Rhéteur ? Suas. II, 3 : **Oblivione fragilitatis.**	L. XVII, ep. 1, 1 : **Fragilitatis oblitos.**
Vers de Cornélius Sévérus Suas. II, 12 : **Hic meus est... dies.**	Med. 1017 : **Meus dies est.**
	Med. 299 : *Segnis* **hic** *ibit* **dies.**
Latron Suas. II, 19 (imité de Virgile, Aen. L. X, 428). *Si nihil aliud, erimus certe* **belli mora.**	Troad. 124 : [*Hector*] **mora** *fatorum.*
Arbronius Silon : **Belli mora** *concidit Hector.*	Ag. 211 : *Non sola Danais Hector et* **bello mora.**
	Phoen. 458 : *Proinde bellum tollite aut* **belli moram.**
Latron Suas. VI, 3 : *Verres quoque proscriptus* **fortius** *periit* (expression favorite des Stoïciens).	Ad Pol. de cons. c. 11, 2 : *Qui* **fortiter mori** *posset.*
P. Asprenas Suas. VII, 4 : *Causa illis vivendi fuit* **fortiter mori** *velle.*	L. XI, ep. 3, 10 : *Mors non est gloriosa, sed* **fortiter mori** *gloriosum est.*

L'influence des rhéteurs se manifeste aussi au sujet de certaines particularités de langage.

La langue des rhéteurs, toujours emphatique, a amené un emploi plus fréquent du pronom *ille*, qui représente cette nuance : Sénèque le Père déjà en offre de nombreux exemples : au lieu du pronom *is* ou d'un autre démonstratif, c'est *ille* qui est employé bien souvent (1).

(1) La comparaison entre *Latro illas quaestiones fecit* et *Hic in has quaestiones divisit* est instructive : L. I, c. 1, 13 ; id. 14 ; L. 2, c. 2, 15, etc. Le pronom *ille* va prendre la place prédominante et passer dans les langues romanes.

D'autre part, c'était un usage fréquent chez les rhéteurs d'employer des interrogations et des exclamations pathétiques destinées à donner du mouvement à l'expression, la phrase prend ainsi une allure vive et animée. De là vient que l'on rencontre si souvent chez Sénèque les *quid ergo?*, *quid porro?*, *quidni?*, *quid vero?*, *quid?*, *quare?*, etc. que nous voyons fourmiller dans les controverses.

Ce qu'on remarque encore chez les rhéteurs et chez Sénèque, c'est l'usage, on peut même dire l'abus, de nombreuses circonlocutions : *quis est qui*, *non est quod*, *nihil est quod*, *quid est quod*, *quid est aliud quod*, *habemus quod*, *multum* ou *plus habeo quod*, *hoc est quare*, *quid habet quod*, *quid habeo quare*, *in hoc ut*, *de eo quod*, etc.

CONCLUSION.

L'œuvre de Sénèque le Philosophe porte de nombreuses traces de la lecture des *Sententiae, divisiones, colores* de son père; impossible de le nier : les rapprochements sont trop nombreux. On peut voir par cet exemple *combien pâlit l'originalité d'un auteur quand on a l'occasion d'étudier ses sources.*

La comparaison des écrits des deux Sénèque nous permet encore de présenter trois autres conclusions plus particulières :

1° Cette comparaison peut aider à établir la chronologie des écrits de Sénèque le Philosophe. Ses premiers écrits sont faciles à reconnaître : c'est là que domine surtout la déclamation des rhéteurs et que se rencontrent le plus d'emprunts textuels ou à peu près faits aux Controverses et Suasoires : on remarque sans peine que ses premiers traités sont les Consolations à Marcia et à Helvia [1].

2° Par suite de nos recherches, nous pouvons appuyer l'opinion de ceux qui déclarent apocryphes les lettres de Sénèque à Saint Paul et l'*Octavie* : nous n'avons dû y faire aucun renvoi.

3° Comme l'ont très bien compris les derniers éditeurs des deux Sénèque, il est très utile de se servir de l'un des Sénèque dans les corrections à apporter au texte de l'autre [2].

---

(1) Dans ces deux consolations, Sénèque suppose souvent une objection formulée par les personnes qu'il veut consoler pour la réfuter ensuite; d'où vient le système? Des controverses, où il y a nombre d'objections attribuées à l'accusé fictif et réfutées ensuite par les rhéteurs.

Le passage Ad Marc. de cons. c. 12, 1 ressemble à une *divisio* des controverses.

(2) Pour n'en donner qu'un exemple pour l'un et pour l'autre : Sénèque le Père a permis de corriger le Philosophe pour le nom du rhéteur Arellius : L. IV, ep. 11, 9, et le Philosophe L. XX, ep. 5, 11 de restituer *Tiberii* L. VII, c. 1, 27.

Addenda et Corrigenda.

Passim : Rhéteurs, lire partout rhéteurs.

» Sénèque le philosophe, lire Sénèque le Philosophe.

P. 15 : Timagène, avait, lire Timagène avait.

P. 54 : Voici la liste des œuvres de C. Morawski :

De rhetoribus latinis observationes, 1892, Cracoviae.

De sermone scriptorum latinorum observationes, 1895, Leopoli.

Zur Rhetorik bei den römischen Schriftstellern, Philologus, LIV (1897), 143-149.

Observ. de rhet. lat. auctarium, 1899, Lemberg.

Rhetorum romanorum ampullae, 1901, Cracoviae.

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GAND

EN VENTE :

1er Fascicule : *P. Thomas*. Lucubrationes Manilianae. 1888. — Prix : 2 francs.
2e Fascicule : *H. Pirenne*. Histoire de la Constitution de la ville de Dinant au Moyen Age. 1889. - Prix : 4 francs.
3e Fascicule : *F. Cumont*. Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien. 1889. — Prix : 2 francs.
4e Fascicule : *F. Cumont*. Notes sur un temple mithriaque à Ostie. 1891. — Prix : 2 francs.
5e Fascicule : *H. Logeman*. Elckerlyc, a fifteenth Century Dutch morality, and Everyman, a nearly contemporary translation. 1892. — Prix : 4 francs.
6e Fascicule : *J. Fredericks*. Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France. 1892. Prix : 2 francs.
7e Fascicule : *H. Van der Linden*. Histoire de la Constitution de la ville de Louvain au Moyen Age. 1892. Prix : 4 francs.
8e Fascicule : *J.-J. Van Biervliet*. La mémoire. 1893. — Prix : 2 francs.
9e Fascicule : *L. de la Vallée-Poussin*. Svayambhūpurāna, dixième chapitre. 1893. - Prix : 1 franc.
10e Fascicule : *F. Cumont*. Anecdota Bruxellensia I : Chroniques byzantines du manuscrit 11376. 1894. Prix : 2 fr. 50.
11e Fascicule : *L. Parmentier*. Anecdota Bruxellensia II : Les extraits de Platon et de Plutarque du manuscrit 11360-63. 1894. — Prix : 2 fr. 50.
12e Fascicule : *J. Bidez*. La biographie d'Empédocle. 1894. - Prix : 5 francs.
13e Fascicule : *L. Willems*. Etude sur l'Ysengrinus. 1895. — Prix : 5 francs.
14e Fascicule : *M. Basse*. De stijlaffectatie in Shakespeare, vooral uit het oogpunt van het euphuisme. 1895. Prix : 5 francs.
15e Fascicule : *H. Van der Linden*. Les Gildes marchandes dans les Pays-Bas au Moyen Age. 1896. Prix : 4 francs.
16e Fascicule : *L. de la Vallée-Poussin*. Textes et études tantriques I : Pañcakrama. 1896. - Prix : 4 francs.
17e Fascicule : *Ch. Justice*. Anecdota Bruxellensia III : Le « Codex Schottanus » des extraits « de Legationibus ». 1896. Prix : 4 francs.
18e Fascicule : *P. Thomas*. Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles. 1896. - Prix : 4 francs.
19e Fascicule : *L. Willems*. L'Element historique dans le Coronement Loïs. 1896. Prix : 3 francs.
20e Fascicule : *Guillaume Des Marez*. Etude sur la propriété foncière dans les villes du moyen-âge et spécialement en Flandre, avec plans et tables justificatives. 1898. - Prix : 13 francs.
21e Fascicule : *H. Logeman*. Faustus-Notes. A supplement to the Commentaries on Marlowe's « Tragical History of D. Faustus ». 1898. - Prix : 5 francs.
22e Fascicule : *Alfred Hansay*. Etude sur la formation et l'organisation économique du domaine de l'abbaye de Saint Trond depuis les origines jusqu'à la fin du XIIIe siecle. 1899 Prix : 4 francs.
23e Fascicule : *E. Rolland*. Une copie de la vie de Théodose le Grand, conservée dans le Baroccianus 185. 1899. - Prix : 1 fr. 50.
24e Fascicule : *H. Logeman*. The English Faust-Book of 1592. 1900. - Prix 5 fr.
25e Fascicule : *J. Bidez*. Deux versions grecques inédites de la vie de Paul de Thebes, publiees avec une introduction. 1900. - Prix . 4 francs.
26e Fascicule : *P. De Reul*. The Language of Caxton's Reynard the Fox. 1901. — Prix : 4 francs.
27e Fascicule : *Jules Mees*. Histoire de la decouverte des iles Açores et de l'origine de leur dénomination d'iles flamandes. 1901. - Prix : 4 francs.
28e Fascicule : *H. Logeman*. Elckerlyc Everyman. De vraag naar de Prioriteit opnieuw onderzocht. 1902. Prix : 4 francs.
29e Fascicule : *Joseph Mansion*. Les gutturales grecques 1904. Prix : 12 francs.
30e Fascicule : *Herm. Smout*. Het Antwerpsch Dialect, met eene schets van de geschiedenis van dit dialect in de 17e en 18e eeuw. 1905. Prix : 5 fr.
31e Fascicule : *Josué De Decker*. Contribution a l'étude des Vies de Paul de Thèbes. 1905. — Prix : 3 fr. 50.


JUN
MAY 9 1973
CANCELLED

